



HAL
open science

Réflexion autour de la création d'un portail web accessible pour les pôles Lire autrement du réseau des bibliothèques de la ville de Paris

Bérénice Streiff

► **To cite this version:**

Bérénice Streiff. Réflexion autour de la création d'un portail web accessible pour les pôles Lire autrement du réseau des bibliothèques de la ville de Paris. Sciences de l'information et de la communication. 2013. dumas-01685105

HAL Id: dumas-01685105

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01685105>

Submitted on 16 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire d'étude /
Juin 2013

Diplôme de Master Information
Communication Culture et Communication

Réflexion autour de la création d'un portail web accessible pour les pôles Lire autrement du réseau des bibliothèques de la ville de Paris



Bérénice Streiff

Directrice de mémoire : Susan Kovacs
Tutrice professionnelle : Hélène Kudzia

3
Lire **Université**
Sciences humaines et sociales
Charles-de-Gaulle



"La richesse d'internet réside dans son universalité. Il est essentiel que chacun, handicapé ou non, puisse y avoir accès."

Tim BERNERS-LEE, inventeur du world wide web

Remerciements

Je remercie très sincèrement ma directrice de mémoire, Suzanne Kovacs, pour sa disponibilité, son soutien et ses conseils qui se sont révélés si précieux, Hélène Kudzia, Margaux Illy et Emmanuel Zanirezad dont les remarques et les précisions ont largement alimenté ma réflexion tout au long de du projet. Toute ma gratitude va également vers tous les bibliothécaires qui m'ont accueillie et m'ont fait partager leurs expériences. Ils sont si nombreux que je ne peux les citer ici mais ils se reconnaîtront

Résumé

L'accessibilité web constitue aujourd'hui un enjeu de taille pour tous les organismes publics français. Les notions d'accessibilité et de handicap sont plurielles et se calquent à une certain environnement culturel et sociétal .

On étudiera différentes normes d'accessibilité web pour ensuite les confronter aux contraintes techniques imposées par un environnement numérique donné. Le projet de conception d'un portail pour les pôles Lire autrement du réseau des bibliothèques de Paris sera avant tout l'occasion d'interroger les possibilités d'adaptation d'une structure web existante.

Mots clefs :

Accessibilité

Web

Handicap

Déficients visuels

Introduction

La question de l'handicap constitue aujourd'hui pour les pouvoirs publics français un enjeu majeur. La loi HANDICAP¹, promulguée au 1er Février 2005 a imposé d'ici l'horizon 2012² à tout organe public de rendre ses services accessibles aux publics handicapés. Si la prise en compte de l'handicap par les différents organes de la vie publique, sociale et culturelle est moins poussée en France que dans les pays Scandinaves ou encore les Etats-Unis, on assiste depuis le début des années 90 à une mise en place progressive de dispositifs adaptés dans les lieux publics et d'un cadre légal fort.

Ma mission au service du réseau des bibliothèques de Paris a consisté en une réflexion autour des futures pages web des deux pôles Lire autrement³, dans le respect des normes d'accessibilité du web. Parle-t-on alors ici de communication ou bien de médiation web dans ce cas précis? A cet égard, l'avis des professionnels et des chercheurs divergent. La médiation culturelle est entendue par les professionnels comme une interaction directe entre usagers et acteurs culturels. La « médiation documentaire » est au contraire considérée par le domaine des Sciences de l'information et de la Communication comme l' « ensemble des substrats matériels de l'information communication »⁴. Parmi ces intermédiaires, on trouvera alors aussi bien l'être humain en contact direct avec l'enseignement que les technologies du web telles que les médias sociaux, ou encore des blogs.

Au cours de notre réflexion, nous interrogerons l'accessibilité et les modes de communication web à destination des personnes déficientes visuelles en bibliothèque. Quelles représentations du handicap visuel sont actuellement véhiculées sur la toile? Peut-on parler d'accessibilité totale du web lorsque l'on part d'une structure et une ergonomie pré existantes? Comment allier une communication à destination du public déficient visuel et des professionnels des bibliothèques?

On posera tout d'abord un cadre terminologique, historique et juridique de notre réflexion, pour ensuite nous pencher sur les acteurs et les modalités techniques de

¹ Il s'agit de la loi suivante : Loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (JO du 12 février 2005)

² Cet horizon 2012 n'a de cesse d'être repoussé, du fait du grand retard à combler tant en matière d'accessibilité web que d'accessibilité du cadre bâti

³ Les deux pôles Lire autrement du réseau des bibliothèques de la ville de Paris sont situés au sein des médiathèques Marguerite Duras et Marguerite Yourcenar. Ils proposent aux publics déficients visuels des fonds accessibles, mais surtout des services et des matériels informatiques adaptés.

⁴ Les présentes définitions de la « médiation documentaire » sont énoncées dans l'article *Définition et enjeux de la médiation numérique documentaire* des auteures Cécile Gardières et Isabelle Fabre.

l'accessibilité web. On présentera dans un troisième temps les pôles Lire autrement du réseau des bibliothèques, pour ensuite poser les lignes directrices du contenu informationnel attendu, ainsi que les possibilités et limites techniques de la plate forme Ermès. Enfin, on exposera les principaux points abordés lors de la conception des pages Lire autrement, les possibilités ainsi que les limites du portail Ermès.

Table des matières

INTRODUCTION	5
I- L'ACCESSIBILITÉ DES BIBLIOTHÈQUES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL	9
A- Cadre terminologique : handicap et accessibilité	9
Définitions du handicap	9
B- Des différentes facettes de l'accessibilité en bibliothèque publique	12
L'accessibilité des sites web	12
L'accessibilité du cadre bâti	13
L'accessibilité des collections	13
L'accessibilité des services	14
B- Cadre législatif et lecture publique à destination des publics handicapés	15
La loi de Mai 1975*	15
La loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.	15
L'exception handicap de la loi DAVDSI	16
3- Bref historique: handicap et lecture publique. Quels dispositifs ?	17
Prometteurs prémisses des pôles déficients visuels dans les bibliothèques publiques	17
Développement de l'accessibilité en bibliothèque publique au cours des années 90	19
Les années 2000 : de nouvelles formes d'accessibilité. <i>L'aménagements des nouvelles médiathèques</i>	21
II- ACCESSIBILITÉ WEB POUR LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL	24
A- Les acteurs et les directives d'accessibilité web	24
Directives du W3C	24
Les référentiels de l'association Braillemet	24
Le RGAA	25
B- Principales règles d'accessibilité du web	26
L'accessibilité: avant tout une question d'ergonomie	26
Postulats à propos des cadres et des tableaux	27
Accessibilité et navigation	28
Gestion des contenus iconographiques et multimédia	30
Contenus multimédia	31
C- Etat des lieux des modes de communication numérique à destination des personnes déficientes visuelles	32
Evaluation de l'accessibilité de sites web d'autres services spécifiques de bibliothèques	32
<i>→ outils de tests</i> <i>→ éléments manquants</i>	35
III- AXES DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE DES PÔLES LIRE AUTREMENT DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE PARIS.	38
A-Présentation des pôles Lire Autrement des médiathèques Marguerite Duras et Marguerite Yourcenar	38
La configuration et les fonds des espaces Lire autrement des médiathèques Marguerite Duras et Marguerite Yourcenar	38
Les animations et les services spécifiques	41

Les publics	41
Ressources humaines des pôles Lire autrement	42
La communication des pôles Lire autrement	42
B-Communication des pôles déficients visuels sur le portail des bibliothèques de Paris	44
Préambule	44
Une communication statique publiée sur le portail des bibliothèques de la ville de Paris	44
C- La communication dynamique: le blog Lire autrement	48
Les objectifs	48
Perspectives	49
Les limites	49
D- Possibilités et contraintes techniques de la plateforme Ermès	49
Présentation de l'application Ermès	49
Possibilités du portail Ermès	50
Limites techniques et ergonomiques	50
IV- CONCEPTION DE PAGES WEB ACCESSIBLES POUR LES DEUX PÔLES DÉFICIENTS VISUELS	51
Préambule	51
A-Réflexions autour de l'architecture et de l'accès à l'information	52
Difficultés d'accès aux pages Lire autrement	52
B- Discussions autour de l'architecture	54
Méthodologie	54
Evolutions successives de l'architecture des pages Lire autrement	56
C- Mise en place d'un dispositif de navigation accessible	57
Menu de navigation	57
-Liens d'évitement	57
Fil d'Ariane	58
Retour en haut de la page	59
- Signalétique des liens	59
Gestion des images et des supports multimédias	59
D Prise en compte d'un double public	60
CONCLUSION	61
BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE	62
ANNEXE 1 : ORGNIGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE MARGUERITE DURAS	66
ANNEXE 2 : NEWSLETTER LIRE AUTREMENT – JUIN 2013 [EXTRAIT]	66
ANNEXE 3 : GRILLES D'ÉVALUATION DE L'ACCESSIBILITÉ WEB	68
ANNEXE 4 : EVALUATION DU CONTENU DES SITES WEB	81
ANNEXE 5 MAQUETTE DE LA PAGE D'ACCUEIL	86

I- L'accessibilité des bibliothèques pour les personnes en situation de handicap visuel

On débutera notre réflexion autour des notions plurielles de handicap et d'accessibilité. On notera ensuite une concomitance entre les cadres terminologique et législatif pour enfin brosser à grands traits l'historique des différents dispositifs de lecture accessibles pour les publics déficients visuels.

A- Cadre terminologique : handicap et accessibilité

Définitions du handicap

Le terme de handicap nous vient d'outre Manche. En anglais, l'expression « hand in cap », « la main dans le chapeau » ou encore dans le sac désigne un événement lié au hasard. Le chercheur Hamonet relève l'extension au XVIIIe siècle du mot handicap au monde hippique. Afin de donner aux chevaux concurrents des chances égales de victoire, il était parfois d'usage d'assigner aux chevaux les plus performants un poids lourd supplémentaire. Aussi, ils devaient parcourir une distance plus longue. Le terme de handicap, alors entouré de cette notion de hasard remplace peu à peu celui d'infirmes pendant l'ère industrielle et au début du XXe siècle, lorsque reviennent en masse les estropiés des différents conflits armés.

Si les accidentés de guerre et du travail jouissaient d'un statut reconnu⁵ il n'en va pas de même pour les personnes nées avec un handicap. Avant la banalisation du terme en 1930, le handicap était surtout vu comme un désavantage ou encore un défaut physique. Rossignol relève en 2010 dans son ouvrage que la notion d'handicap désignait à cette époque des « incapacités physiques et mentales survenues au cours d'une enfance inadaptée ».

Il faudra attendre la loi du 23 novembre 1957 sur le « reclassement professionnel des travailleurs handicapés pour que les expressions « handicapés » et de « travailleurs handicapés » n'apparaissent dans le vocabulaire législatif.

La reconnaissance de l'individualité de l'handicapé en tant que personne morale ne sera amendé que par la loi du 30 Juin 1975⁶. Cette vision plus individualiste du handicap a pourtant eu des précédents significatifs. Le rapport Bloch-Lainé⁷ sur le handicap publié en

⁵ L'idée de reconnaissance du statut de personne handicapée est introduite par H. J Sticker dans son ouvrage de 1996 *Handicap, handicapés, Handicap et inadaptation, fragments pour une histoire : notions et acteurs*,

⁶ - Loi 75-534 du 30 juin 1975 (JO du 1^{er} juillet 1975) : loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.

⁷ Le rapport Bloch Lainé développe le thème de l'inadaptation des personnes handicapées.

1967 introduit le terme « handicapé » dans deux secteurs sémantiques que sont ceux des « infirmes » et des inadaptés ».

Ce premier rapport a joué selon les 3 chercheurs Chapiteau, Chauvière et Guyuot un rôle prépondérant dans la perception du handicap en introduisant la notion de discrimination positive.

Le terme handicap est désormais rattaché à un référentiel plus universel : l'individu. La notion de handicap est associée alors dès les années 70 à un individu souffrant d'une déficience physique ou mentale, donc d'un manque comparé à la norme « sans déficience ».

En 1974, R Lenoir publie l'ouvrage *Les exclus, un français sur dix qui montre que* l'exclusion, la marginalisation et l'inadaptation peuvent être le fait d'infirmité physique ou mentale, ou encore de certains comportements et d'absence de formation. Aussi, l'ensemble de ces idées sera repris dans la loi de 1975, ainsi que dans le référentiel « handicap » de la même date. Du terme infirme à celui d'handicapé, ce basculement sémantique aura pour le moins marqué une empreinte durable sur les cadres administratifs et législatifs futurs

Le modèle biomédical de l'handicap, posé en 1980 par Philippe Wood et sa classification internationale du handicap élaborée sous la houlette de l'Organisation mondiale de la santé a particulièrement marqué notre vision habituelle du handicap. La classification internationale de handicap distingue ainsi trois niveaux de description de l'handicap, très fortement liés à la présence d'une maladie, ou d'un état d'altération de la santé. La déficience correspond à la perte totale ou partielle d'une fonction physique, physiologique ou mentale.

L'incapacité constitue le second degré d'handicap et désigne toute « réduction partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité ».

Le désavantage correspond au troisième échelon de l'handicap. Il résulte lui-même d'une incapacité qui limite l'accomplissement d'un rôle social.

La classification internationale de l'handicap est vivement critiquée par certaines instances publiques et les personnes handicapées elles-mêmes dans le sens où un handicap peut englober les trois gradations citées. Aussi, ces trois niveaux de handicaps sont bien trop interdépendants pour déboucher sur une typologie satisfaisante du handicap. (Olivier, 1996 ; Ravaud, 2001).

L'OMPH, Organisation Mondiale pour l'handicap a également joué un rôle prépondérant dans la refonte sémantique du handicap. L'organisme propose un point de vue nouveau

sur l'handicap en le définissant comme « *la perte ou la limitation des possibilités de participer à la vie normale de la société sur une base égalitaire avec les autres en raison d'obstacles physiques et sociaux* » (Ravaud, 2001, p. 57).

Il semble alors que les maux des personnes handicapés soient depuis cette date plus attribués à l'environnement qu'à eux-mêmes.

LE HANDICAP				
Soit comme	Pathologie individuelle		Pathologie sociale	
Avec des variantes	Biomédicale	Fonctionnelle	Environnementaliste	Organisationnelle

Tableau : Les deux approches possibles du handicap et leurs variantes respectives⁸

L'évolution sémantique de la notion de handicap part d'une vision individualiste incluant les modèles biomédicaux et fonctionnel (ce modèle étant celui qui dicte une rééducation de toute pathologie individuelle) pour en venir à une vision du handicap comme pathologie sociale. En attribuant le mal à un environnement ou à une organisation sociale donnée, on procède à un élargissement des populations présentant un handicap, ainsi qu'à sa banalisation.

L'accent est désormais mis sur l'environnement social, physique et politique de la personne handicapée. Le point névralgique du handicap se déplace de l'individu à une interaction entre celui-ci et la société. De la réadaptation à l'intégration, le handicap est de nos jours devenu un problème de société, autrement dit, l'affaire des pouvoirs publics et de tout à chacun. Chose étonnante, le handicap est même vu comme la conséquence d'un environnement inadapté. La loi de 2005⁹ régissant essentiellement des aménagements des bâtiments publics, des habitations et des transports découle directement de cette toute nouvelle vision du handicap.

L'émergence de la notion de « situation de handicap » a également concouru à ce glissement sémantique du handicap. Les militants du milieu associatif ont imposé cette notion afin de rattacher le handicap à des causes extérieures plus qu'à un individu. L'abstraction de la notion d'handicap à l'individu étend alors la situation de handicap à toute la population confrontée à un environnement mal conçu.

⁸ Le tableau présenté ci-dessus est le fruit d'une synthèse des travaux de Rioux 1997 et de Ravaud, 199 élaborée par la chercheuse Muriel Larrouy dans son ouvrage *L'invention de l'accessibilité*.

⁹ Loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (JO du 12 février 2005)

Enfin, en 2002, la classification CIF (classification internationale du fonctionnement du handicap et de la santé) prend, au-delà de la notion de handicap, la capacité des personnes à participer à la vie sociale en caractérisant les facteurs environnementaux, physiques, économiques et culturels comme des obstacles générateurs de « situation de handicap ».

La notion de handicap a au cours des âges subi des transformations sémantiques notables. L'évolution du cadre législatif, ainsi que des esprits vis à vis du handicap est, on le verra nettement palpable au sein des bibliothèques publiques. Afin de mieux comprendre toutes les implications que recouvrera la notion d'accessibilité au cours du de projet, on s'attardera sur ses différentes acceptations.

B- Des différentes facettes de l'accessibilité en bibliothèque , publique

Si le projet de publication des pages Lire autrement sur le portail des bibliothèques de Paris pose de manière directe la question de l'accessibilité du web, on accordera une attention toute particulière à d'autres acceptations possibles de l'accessibilité.

L'accessibilité des sites web

L'accessibilité a été définie par Tim Berners Lee dans son comme le fait de « mettre le web et ses services à la disposition de tous les individus, quels que soient leur matériels ou leur logiciel, leur infrastructure réseau, leur langue maternelle, leur culture, leur localisation géographique, et leurs aptitudes physiques et mentales.

Il ne faut cependant pas percevoir cette définition de manière restrictive.

A l'heure du tout numérique, l'accessibilité est une notion que les concepteurs web ne peuvent ignorer. Dans les années 90, les sites étaient conçus pour une poignée d'initiés mais ils doivent à présent d'adresser au plus grand nombre.

En France, l'accessibilité des sites web est une obligation légale. En effet, l'article 47 de la loi du 11 février 2005 ¹⁰, précise que « les services de communication en ligne de l'Etat, des collectivités territoriales, et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées*. On inclut donc dans cette liste, l'administration centrale, les collectivités territoriales, les établissements qui en dépendent, comme les agences, les associations de communes, et autres syndicats. La loi inclut les services en ligne qui incluent tout ce qui est site internet, intranet, ou extranet. Les sites publics disposent d'un délai de 3 ans pour être renouvelés, mis aux normes.

¹⁰ Loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (JO du 12 février 2005)

« Les services de communication publique en ligne des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées. L'accessibilité des services de communication publique en ligne concerne l'accès à tout type d'information sous forme numérique quels que soient le moyen d'accès, les contenus et le mode de consultation. Les recommandations internationales pour l'accessibilité de l'Internet doivent être appliquées pour les services de communication publique en ligne... »

« ...Les établissements publics disposeront de trois ans, à compter de la publication du décret mentionné à l'alinéa précédent, pour réaliser l'accessibilité totale de leurs sites.

L'accessibilité des sites web est un enjeu considérable quant à la communication en ligne à destination des publics en situation de handicap car elle permet la valorisation des services, des fonds et des matériels disponibles en bibliothèques. Le site web accessible est en effet un outil d'importance pour préparer sa visite ou encore accéder à des ressources ;

L'accessibilité du cadre bâti

L'accessibilité du cadre bâti public, et notamment des bibliothèques constitue depuis la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances..., une obligation légale. L'accessibilité au cadre bâti recouvre à la fois la possibilité d'accéder à la bibliothèque, d'y circuler et d'y recevoir des informations. Tout bâtiment construit au 1^{er} janvier 2007 doit être en conformité avec les décrets de cette loi.

L'accessibilité des collections

L'accessibilité des collections est un enjeu majeur de l'accès aux savoirs pour les personnes handicapées. Les bibliothèques de lecture publique, comme les bibliothèques municipales et universitaires développent des services spécifiques d'accès à la documentation pour les personnes handicapées. Les publics déficients visuels se voient attribués des matériels spécifiques pour la lecture des documents. Il s'agit aussi bien de logiciels spécifiques (logiciel loupe Zoomtext ¹¹et synthèse vocale Jaws ¹²), des matériels tels que des loupes ou encore des lecteurs DAISY¹³, des téléagrandisseurs ¹⁴. La

¹¹ Zoomtext est avec Supernova un des logiciels de grossissement de caractères le plus fréquents.

¹² Jaws est avec NVDA (logiciel libre de droits) un des logiciels de synthèse vocale le plus fréquent. Il permet d'oraliser de manière structurée (au moyen d'un menu de titre spécifique) la totalité du contenu d'un écran.

¹³ Les livres DAISY (Digital Accessible Information System) est une norme pour livre audio mis au point par le consortium américain DAISY afin de permettre aux personnes empêchées de lire des ouvrages. Le principal intérêt du format DAISY est sa structuration fiable qui permet une navigation rapide au sein des documents.

dématérialisation des supports de lecture constitue également une évolution de taille. Les nouvelles technologies numériques rendent possible la numérisation des livres au moyen d'un scanner ou bien d'une machine à lire.

L'accessibilité des collections nécessite une signalétique adaptée, tant pour le repérage dans les rayonnages, les axes de circulation dans le bâtiment que pour la communication d'informations ayant trait à la sécurité, l'orientation dans les bâtiments ou encore l'identification des différents services. La signalétique a également pour but une identification claire des espaces et des collections dédiées aux personnes handicapées.

Enfin, les bibliothèques doivent mettre à disposition des publics des supports variés permettant un accès aisé à l'information. Les publics déficients visuels ont notamment besoin de livres gros caractères, de livres audio, de livres mp3, de livres DAISY ou encore de DVDs en audiodescription ¹⁵. Dans l'idéal, il faut accompagner ces documents d'étiquettes braille, ainsi que de guide de lecture de menus pour les dvd en audiodescription.

L'accessibilité des services

L'accessibilité des animations en bibliothèque est également une question prégnante. Il est parfois d'usage d'organiser des animations pour les publics handicapés dans des espaces dédiés et spécifiquement équipés des bibliothèques. Les installations et les matériels spécifiques étant extrêmement coûteux, la plupart des bibliothèques préfèrent concentrer leurs efforts sur l'adaptation des animations existantes. L'accessibilité des services et des animations doit s'inscrire dans la politique globale d'une médiathèque. L'inscription des personnes handicapées doit aussi s'inscrire dans la politique d'établissement.

Certaines bibliothèques proposent des services hors les murs qui favorisent l'accès des personnes handicapées à leurs fonds tels que le service de portage ou encore le service de transport au moyen de navettes.

La grande pluralité des notions de handicap et d'accessibilité a précédemment été énoncée. Il convient à présent de mettre en évidence l'influence déterminante qu'a eu l'appareil législatif dans la prise en compte du handicap par le corps professionnel des bibliothécaires, ainsi que les pouvoirs publics eux-mêmes.

¹⁴ Un téléagrandisseur est un appareil permettant sur l'écran d'un ordinateur ou bien un écran intégré l'affichage du contenu en plus gros caractères.

¹⁵ L'audiovision ou audiodescription consiste en une description oralisée et synthétique des différents éléments visibles sur les images d'un film.

B- Cadre législatif et lecture publique à destination des publics handicapés

La loi de Mai 1975*¹⁶

La loi de 1975 marque le début de l'institutionnalisation de l'accessibilité. Cette loi intervient dans le cadre d'une politique sociale naissante voulue par l'Etat providence. L'institutionnalisation du traitement des déficiences se traduira par un ensemble de réglementations dont le cœur de cible sera dans un premier temps la compensation financière et la prise en charge médico-sociale du handicap. Dans la loi de 1975, le handicap est d'abord perçu comme un caractère de l'individu et secondairement comme celui du milieu et de l'environnement social.

Cette loi a été violemment critiquée par les professionnels du monde médico-social, les associations et les personnes handicapées elles-mêmes pour sa profonde composante ségrégationniste. Aussi, on dénigre que cet étiquetage de la personne handicapée soit définitif et non pas évolutif comme le voudrait la logique.

La loi prévoit également dans ses articles 49 et 52 ayant trait aux espaces publics et aux transports l'obligation d'accessibilité des bâtiments publics et des habitations aux personnes handicapées. L'article 52 prévoit une adaptation des transports en commun. Si le référentiel de 1975 considère le handicap comme un mal individuel, la loi prévoit pour sa part une ébauche d'aménagement de l'espace public.

La loi du 11 Février 2005 ¹⁷ pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Objectifs principaux de la loi de 2005

La réforme de la loi de 1975, dite loi 2005-102, centrée sur une vision individualiste du handicap répond à un double objectif : le premier étant de pérenniser les garanties de compensations financières du handicap et le second étant de mettre en place des résolutions d'adaptation de l'espace public (habitation, installations et bâtiments publics...), afin de favoriser l'autonomie des personnes handicapés.

La loi de 2005 semble alors renforcer les actions sur l'espace public, ainsi que l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapés.

Les résolutions concernant le cadre bâti seront mis en application selon des modalités

¹⁶ 75-534 du 30 juin 1975 (JO du 1^{er} juillet 1975) : loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.

¹⁷ Loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (JO du 12 février 2005) Loi

diverses. On met tout d'abord en application des mesures obligatoires pour renforcer l'accessibilité du cadre bâti. Aussi, on met en place des mesures incitatives grâce à des mesures fiscales et à l'octroi d'aides publiques. Enfin, des contrôles de conformité des travaux sont effectués à la réception des travaux de tout bâtiment ou installation publique. Si la loi 2005 impose au moins la construction d'équipements publics accessibles, le monde des bibliothèques a eu pour sa part à s'interroger sur les différents paramètres de l'accessibilité que sont les services, les collections, les accès physiques et les matériels adaptés. Si les compte rendus bi annuels de l'Association des bibliothécaires de France permet de faire un état de l'art des paramètres cités, la mise en accessibilité des bibliothèques pourrait faire l'objet d'un rapport national fiable et exhaustif. Il serait alors souhaitable de mettre en place un guide pratique à l'usage des professionnels pour l'accueil en bibliothèque des personnes handicapés.

L'exception handicap de la loi DAVDSI ¹⁸

La loi DADVSI relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information adoptée 30 Juin 2006 prévoit une exception aux droits d'auteurs, entre autre pour favoriser l'accès des personnes déficientes à la production éditoriale. Le but affiché est avant tout de réduire les inégalités en écourtant les délais d'adaptation d'un livre dans le respect des droits d'auteur. Les bibliothèques, les archives départementales, les centre de documentation, les espaces culturels peuvent demander un agrément de niveau 1 ou 2 ¹⁹ afin de reproduire et de représenter les œuvres dans des formats adaptés. La principale condition est de veiller à ce que les utilisateurs en situation de handicap en fassent une utilisation strictement personnelle. Une restriction majeure existe pour les établissements non encadrés par l'exception handicap de la loi DAVDSI. Pour ces établissements, il est nécessaire de demander d'autorisation 2 ans suivant le dépôt légal de l'œuvre imprimée. Pour les œuvres dont le dépôt légal dépasse les deux ans, il faut que les établissements sollicitent un agrément avant que l'œuvre soit tombée dans le domaine public. Les établissements cités plus haut n'ont pour leur part pas besoin d'autorisation préalable pour réaliser des ouvrages adaptés destinés aux personnes handicapées. Il leur est uniquement demandé de faire une déclaration à posteriori. Les structures (hors association spécialisée) dont le cœur d'activité est l'adaptation de documents à destination des personnes handicapées doivent pour leur part demander une autorisation.

¹⁸ Loi n° 2006-961 du 1 août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000266350&dateTexte>

¹⁹ L'agrément de niveau 1 autorise à une bibliothèque (dans le cadre de l'exception handicap de la loi DAVDSI) à numériser des livres papier. L'agrément de niveau 2 ne peut être attribué qu'à une structure disposant de l'agrément de niveau 1. L'agrément de niveau 2 autorise les institutions autorisées à recevoir de la part des éditeurs les fichiers numériques de tout livre paru. Ces deux agréments sont attribués par la Commission de l'exception handicap.

Le cadre législatif posé en 1975 et 2005 a très largement contribué à améliorer la prise en compte des besoins spécifiques des personnes déficientes visuelles en bibliothèque. Le bref historique qui sera dressé plus loin témoigne lui aussi du glissement sémantique du handicap, d'une vision individualiste à une vision plus social et banalisante. *une*

3- Bref historique: handicap et lecture publique. Quels dispositifs ?

Prometteurs prémisses des pôles déficients visuels dans les bibliothèques publiques

La mission Lecture handicap de la BPI

La Bibliothèque Publique d'Information et sa mission *Lecture Handicap* a très certainement ouvert la voie aux différents bibliothèques municipales en matière d'accessibilité. La bibliothèque a, dès son ouverture en 1977 proposé aux lecteurs déficients visuels un ensemble de 5 loges équipées de logiciels adaptés, de machines à lire, de vidéoagrandisseurs, d'imprimantes et de pages braille, et d'imprimantes classiques. Les utilisateurs peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement dans les collections et de formations aux matériels spécifiques. La mission *Lecture Handicap* attire grâce à ses services assurés par un personnel possédant des compétences spécifiques a su se créer ainsi un noyau dur de lecteurs. Les acquis en matière de mise à disposition des fonds et de services sont avec le ré aménagement des loges à venir remis en question. Les loges situées au rez-de-chaussée seront déplacées dans les étages supérieurs. Outre le redéploiement des différentes loges, on prévoit une mise en conformité de l'ensemble des postes publics. La réussite de ces nouvelles adaptations de l'espace existant passera par la présence en continu d'un personnel sensibilisé à l'accueil de personnes déficientes visuelles ou présentant d'autres handicaps. *ai*

Prise en compte du handicap visuel dans les bibliothèques municipales

Si la loi du 23 Mai 1975 ²⁰a permis une reconnaissance légale du handicap comme phénomène individuel, la création de dispositifs et de services adaptés en bibliothèque municipale n'a eu lieu que 15 ans plus tard au sein des bibliothèques municipales.

Un certain nombre de bibliothèques ont dans les années 80 introduit au sein de

²⁰ Loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (JO du 12 février 2005)Loi

leurs espaces des vidéoagrandisseurs et de fonds spécifiques mais l'initiative la plus marquante de ces années est très certainement celle initiée en 1989 par la bibliothèque municipale de Bordeaux. L'originalité du projet réside dans son ancrage associatif et dans sa volonté de mettre en place un véritable chaînon humain compétent en matière d'accessibilité. La création de l'espace Diderot s'est ensuivie du recrutement d'un agent déficient visuel. La formation d'une partie du personnel à l'accueil des publics déficients a pu avoir lieu grâce au concours de la DLL (La Direction du Livre et de la Lecture) et du personnel qualifié de la Bibliothèque Publique d'Information. La présence d'un agent déficient visuel a également été d'une aide précieuse pour la formation et la sensibilisation au quotidien du personnel.

L'espace Diderot comprend les matériels spécifiques nécessaires à la consultation des collections tels que les logiciels Jaws et Zoomtext, une machine à lire, ainsi qu'un vidéoagrandisseur. Cet espace dédié aux personnes déficientes visuelles permettent la production de documents adaptés au moyen d'une imprimante braille. Les collections spécifiques comprenaient des livres audio, des livres braille, des livres gros caractères, des textes lus sur des K7 audio, ainsi que des Cds audio. L'accent sur l'accessibilité des bâtiments a aussi été mis au moyen d'une signalétique braille, d'espaces de circulation (y compris les ascenseurs et escalators) spécialement étudiés, ainsi que d'un plan tactile situé à l'entrée du bâtiment. Les lecteurs déficients peuvent bénéficier d'un accompagnement depuis l'entrée dans les collections de la médiathèque. La médiathèque de Bordeaux, avec l'espace Diderot a posé les fondements de ce que les médiathèques d'autres grandes et moyennes villes de France allaient mettre en place. On y trouve en effet à la fois des collections, des services, un accès et une signalétique adaptée. Il semblerait néanmoins que la médiathèque de Bordeaux ne dispose plus actuellement d'un agent déficient visuel.

De l'importance cruciale de l'accessibilité du cadre bâti*

Certaines médiathèques comme celle de Marseille et son espace Lire autrement ont fait l'expérience de quelques échecs. L'ouverture de son espace Lire autrement a occasionné de nombreux investissements. On trouve en effet sur un espace de 70 mètres, carré 3 cabines équipées de scanners, de machines à lire, de plages braille, d'une imprimante braille, de logiciels de synthèse vocale, d'un lecteur Victor d'un téléagrandisseur et de logiciels de grossissements de caractères. Le service Lire autrement de la médiathèque de l'Alcazar assure à la demande la production de documents braille et

numériques. Enfin, les utilisateurs ont la possibilité d'être accompagnés au sein des collections et peuvent bénéficier de formations aux matériels spécifiques. Si les animations spécifiques de la médiathèque rencontrent un franc succès, les cabines équipées de matériels spécifiques ne rencontrent pas l'engouement escompté du fait de leur emplacement dans la médiathèque. Les loges sont en effet cachées derrière une porte coupe feu...Le « non usage » de l'espace Lire autrement de la médiathèque de l'Alcazar démontre l'impérieuse nécessité de penser au moment de la construction du bâtiment l'intégration d'un pôle déficient visuel. L'espace doit avant tout être identifiable par tout utilisateur afin qu'il soit connu comme tel par le plus grand nombre.

Développement de l'accessibilité en bibliothèque publique au cours des années 90

pb
d'heures
visuel
des

Démarches d'analyse de l'accessibilité des bibliothèques pour les publics déficients visuels.

En 1992, la France évalue l'accessibilité de la lecture publique pour les différents publics handicapés dans le cadre du plan d'action européen pour les bibliothèques. Le projet EXLIB (Expansion of LIBrary Services for the Visually Handicapped) est alors désigné pour produire des recommandations, ainsi que des recommandations pour la mise en place d'équipements et de services à destination des publics en situation de handicap visuel. Le rapport prévoyait notamment la formation des bibliothécaires par l'entremise de personnes issues du monde associatif. La Bibliothèque Publique d'Information précédemment citée s'inscrit elle même dans une culture associative. La production de livres lus est assurée grâce au concours de bénévoles qui organisent eux-mêmes les services offerts aux personnes déficientes visuelles.

Le Service du Livre et de la Lecture, alors sous la tutelle du Ministère de la Culture a au même moment publié des rapports prescrivant un ensemble de services et d'équipements que pourraient proposer des établissements publics dévolus à l'accueil de publics déficients visuels. Les effets de ces rapports officiels ne tarderont pas à faire effet dans la conscience collective du corps professionnel des bibliothécaires. La question du handicap va progressivement prendre une place prépondérante dans les questionnements affiliés à la lecture publique.

Le rapport du Conseil supérieur des Bibliothèques ²¹ paru en 1994 est le tout premier à rendre compte des insuffisances dont souffraient les bibliothèques françaises en matière d'accueil des personnes en situation de handicap. Selon ce rapport, les

²¹ On trouvera un résumé de ce rapport à l'adresse suivante : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-03-0084-008>

bibliothèques publiques françaises sont bien loin d'égaliser celles des pays voisins. On préconise un certain nombre de questionnements en matière de services aux publics handicapés et de leur évaluation.

Le rapport du même CSB de 1995 insiste une fois encore sur les services. On aborde aussi très largement la question de l'édition adaptée. Le rapport relève une grande disparité de l'offre de service selon les régions de France. Avec seulement 4 bibliothèques universitaires sur 81 et 15 bibliothèques municipales sur 2000 engagées dans le groupe de travail présidé par le CSB, la France était selon ce rapport « *dramatiquement retardataire* ».

Pour pallier à ces carences, le rapport du CSB préconise la mise ^{ne} place de pôles de référence que seront les services spécifiques de la BPI et de la Bibliothèque de la Cité des Sciences. On ré affirme également l'importance des associations de personnes handicapées expertes en la matière. Enfin, on évoque la nécessité d'employer des personnes handicapées dans la fonction publique. Cette initiative répond en effet aux besoins de compétences spécifiques pour l'accueil efficient des publics empêchés, ainsi qu'à celui de sensibilisation de l'ensemble du corps professionnel aux problématiques du handicap.

Le rapport 1998-1999 du Conseil Supérieur des bibliothèques expose les possibilités ouvertes par l'émergence de nouvelles technologies de l'information. La part des collections accessibles étaient alors amenées à s'accroître de manière exponentielle grâce aux technologies de numérisation du livre.

« Comme il a été affirmé et défini plus haut, il faut construire des bibliothèques numériques. C'est une grande ambition intellectuelle, éducative et sociale pour notre pays et un véritable enjeu de société. Le partage démocratique du savoir, l'invention de nouveaux modes de travail intellectuel, l'attention portée aux citoyens isolés ou handicapés sont autant de bénéfices inestimables qui pourront en être retirés ».

On met en second lieu l'accent sur une nécessaire accessibilité des bâtiments publics.

De la nécessité d'un accueil spécifique à la BNF

La bibliothèque nationale de France inaugurée en 1995 par François Mitterrand dispose pour sa part de deux cabines analogues équipées des matériels précédemment cités, situées au rez-de-jardin, dans l'espace réservé aux chercheurs. Les informations relatives aux services destinées aux personnes déficientes visuelles sont accessibles et complètes quant aux modes

d'accès et à la description des matériels spécifiques. Les carences se situent néanmoins du côté de la formation du personnel. S'il est possible d'être accompagné depuis le parvis de la bibliothèque, on ne trouve néanmoins pas de personnel spécifiquement formé aux différents types de handicaps et initiés au maniement des matériels spécifiques.

poni
sur
note

Les années 2000 : de nouvelles formes d'accessibilité.
L'aménagements des nouvelles médiathèques

Proposition d'accessibilité universelle de la Médiathèque du Val d'Europe de Marne la Vallée

La médiathèque du Val d'Europe ²² a suivi une démarche d'accessibilité venue des pays anglo-saxons dit « universal design ». L'accessibilité de la médiathèque passe aussi bien par le site web que par les aménagements et la signalétique inscrites dans le cadre bâti. La médiathèque a tout d'abord souhaité faciliter l'entrée des lecteurs déficients visuels au moyen d'une borne sonore émettant des informations d'ordre pratique sur les différents espaces et les services spécifiques offerts par la médiathèque.

Pour un meilleur repérage dans les lieux, on a conçu un plan « multisensoriel tactile » et audio. Les deux dispositifs cités sont à chaque étage complétés par d'autres blocs multisensoriels, ainsi que signalétique et des étiquettes braille sur les documents. Aussi, le cheminement du lecteur a été pensé de telle manière que toute personne en difficulté d'orientation puisse faire appel à un bibliothécaire. D'autre part, des bandes podotactiles ont été disposées au sol pour se repérer dans les collections. Celles-ci mènent aussi aux banques de prêt et aux issues de secours. On a aussi veillé à disposer des bandes de vigilances pour annoncer les escaliers. Les boutons de l'ascenseur présentent une signalétique en braille et en relief. Une synthèse vocale informe à chaque étage les usagers des collections et des services disponibles à chaque étage. Deux postes publics sont pour leur part équipés de logiciels de synthèse vocale et de grossissement de caractères mais sont situés dans un espace clos appelé salle Louis Braille.

La salle Louis Braille, réservée aux personnes déficientes visuelles pâtit d'une faible fréquentation, du fait de son emplacement isolé dans le bâtiment. Situé au fond d'un couloir au deuxième étage de la médiathèque, l'espace n'est accessible qu'avec un accompagnement. La médiathèque du Val d'Europe est également reconnue pour ses efforts de mise en accessibilité des expositions.

²² Site accessible à l'adresse suivante : http://mediatheques.valeurope-san.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_instance_sommaire_handicap.xml&SYNCMENU=SOMMAIRE_HANDICAP

Si l'accessibilité générale du bâtiment et des collections est cruciale, l'intégration d'un espace dédié aux personnes déficientes visuelles doit être intégrée au projet architectural initial.

Essor des bibliothèques numériques adaptées

La Bibliothèque Numérique Francophone Accessible: un projet avant tout associatif

La BNFA fut en 2012 le fruit d'un partenariat entre les associations Braillenet, le GIAA (Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes) et l'ABA (Association pour le bien des Aveugles et malvoyants - Suisse). La bibliothèque numérique est ouverte à toute personne concernée par l'exception des droits d'auteur en France et en Suisse. La BNFA offre gratuitement à ses utilisateurs 15 000 titres au format DAISY couvrant l'éventail le plus large possible de la production actuelle: romans documentaires, manuels, essais, livres pour la jeunesse. Tous les documents sont lisibles avec un lecteur DAISY logiciel ou bien matériel.

La bibliothèque numérique associative Sésame

L'association Sésame (Service pour l'Édition Spécialisée aux Aveugles, Malvoyantes et autres personnes Empêchées de lire) qui sera dissoute et intégrée au GIAA est historiquement intéressante à plusieurs égards. Elle produisait grâce à l'action de bénévoles des documents adaptés. Le bénévolat constituait le cœur du projet mais l'association reçoit également des dons de la société Orange, la mairie de Paris, ainsi que la région Ile de France. La numérisation des ouvrages se fait suite à une demande d'agrément aux éditeurs concernés. Sésame compte à ce jour environ 12 000 livres. Le fonds de la bibliothèque est divisé en trois collections distinctes:

La collection Presse-Livres présentait des fichiers textes contenant l'intégralité du contenu des livres. La collection Vocalise était composée d'enregistrements sonores de livres en qualité numérique, lus par un bénévole aux formats mp3, WMA ou DAISY. La bibliothèque Sésame sera sous peu intégrée à la BNFA.

La bibliothèque numérique Bookshare

La bibliothèque numérique Bookshare a été créée par l'association Benetech de Paolo Alto située en Californie, un membre du Consortium DAISY. L'association compte parmi ses membres de nombreux ingénieurs désireux de partager avec d'autres des aides technologiques nouvelles. La base est alimentée par un ensemble de membres désireux de mutualiser leurs ressources. Cette mutualisation est possible aux Etats-Unis du fait de l'absence d'un cadre juridique stricte sur les droits d'auteur.

Chaque membre doit s'acquitter d'une participation de 50 dollars par an. Pour chaque publication de livre numérique, tout contributeur acquiert un crédit de 2,50 dollars qui sera déduit de leur abonnement annuel. L'Etat américain est particulièrement volontariste en matière de lecture publique car son Ministère de l'Education Nationale offre l'abonnement à tout enfant justifiant d'une situation de handicap. Les livres numériques de Bookshare sont distribués aux formats DAISY et BRF. Avec environ 57 000 ouvrages numériques, Bookshare est l'une des bases spécifiques les plus fournies au monde. Elle propose notamment 150 périodiques ainsi que des livres numériques déposés au format e-book par des éditeurs disposant du copyright. Chaque mois, la base s'enrichit au rythme soutenu d'environ 1000 livres numériques par mois. Afin de répondre aux besoins de la population hispanophone des Etats-Unis, Bookshare a ouvert une base d'ouvrages en langue espagnole. La bibliothèque numérique Bookshare fonctionne grâce au concours des bénévoles qui ont pour chacun d'entre eux une tâche spécifique. Ils ont ainsi la possibilité de s'initier à la production de documents numériques, la reliure ✓

Depuis la promulgation de la loi de 1975, l'accessibilité ainsi que l'handicap se sont montrés sous différents augures. Le handicap, vue dans les années 70 comme une pathologie physique et mentale avant tout individuelle devient peu à peu chose sociale voire même une cause publique et nationale. Un accueil efficient en bibliothèque des publics déficients visuels et handicapés ne saurait passer que par l'achat massif de matériels spécifiques. Il est également vital de penser l'accessibilité aux lieux publique S dans sa dimension humaine. La présence d'un personnel formé et sensibilisé est plus que nécessaire. Aussi, les pôles déficients visuels doivent être pensés en amont lors de l'établissement du projet architectural pour éviter un manque d'accessibilité et de visibilité.

On consacrerà dans la partie suivante notre attention sur les acteurs principaux de l'accessibilité et les modalités pratiques de l'accessibilité des sites web pour les personnes déficientes visuelles.

II- Accessibilité web pour les publics en situation de handicap visuel

A- Les acteurs et les directives d'accessibilité web

Directives du W3C

Le W3C créé en 1997 la « Web Accessibility Initiative ». La principale mission du WAI est de proposer des solutions techniques pour rendre le web accessible aux handicapés, et d'une manière générale à toute personne.

La recommandation officielle WCAG 1.0 (Web Content Accessibility Guidelines) ou Directives pour l'Accessibilité aux contenus du web a été publiée le 5 Mai 1999. Le référentiel a, depuis ce jour fait l'objet de nombreuses mises à jour, et a été repris par bon nombre d'autres référentiels tels que l' Accessiweb de Brailletnet.

Le WCAG a cependant fait l'objet de violentes réactions de la part des professionnels du web. Un référentiel dissident du nom de « WCAG samurai »²³ a même vu le jour. Les recommandations contestées sont nombreuses. On déplore par exemple que les recommandations portant sur les tableaux ne soient pas plus prudentes, vu les difficultés qu'ils présentent pour les utilisateurs non et malvoyants. On reste aussi perplexe devant l'impasse qui est faite sur les validateurs de code html.

De nombreux autres documents ont été publiés depuis par le W3C comme les « Directives pour l'accessibilité aux contenus web »²⁴, les « Techniques pour les règles d'accessibilité du contenu web 1.0 », les « Fiches d'information sur les directives pour l'accessibilité aux contenus web 1.0 ».

Si les référentiels émis par le W3C peinent à acquérir la légitimité escomptée, c'est pour les nombreux remous qu'on causé chaque tentative de mise à jour. D'autres référentiels produits par des instances publiques et associatives tendront à améliorer, et surtout rendre accessible le RGAA²⁵.

Les référentiels de l'association Brailletnet

L'association Brailletnet a, grâce à ses travaux cumulés depuis 1997 produit des référentiels en matière de conception de site web accessibles. L'expertise de l'association s'est tout d'abord traduite par l'élaboration d'un site dit de « qualité Accessiweb ». Le site

²³ [Http://wcagsamurai.org](http://wcagsamurai.org)

²⁴ <http://www.la-grange.net/w3c/wcag1/wai-pageauth.html>

²⁵ Le RGAA est cependant le référentiel qui fait largement autorité en France pour la mise en accessibilité des sites d'institutions publiques. Les pages Lire autrement du portail Ermès des bibliothèques de la ville de Paris s'inscrivent dans ce cadre d'accessibilité web précis.

Accessiweb ²⁶ est mondialement reconnu pour son respect des règles d'accessibilité du web (règles d'ergonomie, de navigation...). L'association Braillet est également l'auteur d'une liste de critères basés sur les directives du WCAG 2.0 et du RGAA 2.2. On a cependant pris soin de rédiger ces directives dans le respect du sens pratique le plus stricte. Toute référence trop technique est bannie, afin que le plus large panel de professionnels puisse en bénéficier. Les intitulés des différentes grilles de référence Accessiweb 1.1²⁷ et 2.1²⁸ sont néanmoins trop disparates et auraient pu être réunis sous le couvert d'items plus généraux présents en fin de grille d'évaluation tels que « Navigation », « Présentation du contenu » et « Eléments obligatoires ». Une telle réorganisation permettrait de réduire le nombre de répétitions au sein des référentiels « Accessiweb ».

L'Association Braillet délivre enfin un label de qualité « Accessiweb » dont la fonction est de certifier l'accessibilité des sites web.

Le RGAA

Le Référentiel Général d'Accessibilité pour les administrations ²⁹est destiné à définir pour la France les modalités techniques de l'accessibilité des services en ligne de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements. Le RGAA est produit ^{par} l'OBIACU (observatoire interministérielle de l'accessibilité et de la conception universelle) Les recommandations sont, tout comme dans le référentiel Accessiweb rédigés de la manière la plus concrète possible. Les recommandations manquent cependant de visibilité du fait d'un ordonnancement hasardeux. Des intitulés de grille d'évaluation « Fournir une alternative textuelle aux éléments non textuels » et « Proposer des contrastes de couleur suffisants » ne devraient pas figurer en tête de grille mais plutôt être intégrés comme sous titres d'items tels que « Présentation des contenus textuels », « Navigation ». Le RGAA pourrait, pour mieux répondre aux attentes d'accessibilité évoquer les mises à jour nécessaires en ce qui concerne les contenus rédigés en Html5.

La présentation des différents acteurs et référentiels de l'accessibilité web sera dans un second temps complété par l'énoncé des principales recommandations relatives à l'accessibilité web pour les publics déficients visuels.

²⁶ Le site Accessiweb est disponible à l'adresse suivante: http://accessiweb.org/index.php/accessiweb_2.2_liste_generale.html

²⁷ Le référentiel Accessiweb compte deux niveaux distincts de labellisation qui sont : Niveau Bronze-Argent et niveau Or. Le niveau Or constitue le niveau optimal à atteindre en matière d'accessibilité et correspond au niveau AAA du WCAG 2.0

²⁸ Le référentiel Accessiweb 2.1 est accessible à l'adresse suivante: <http://www.braillet.org/accessibilite/referentiel-aw21/>

²⁹ Le RGAA est consultable sur les site: <http://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite>

B- Principales règles d'accessibilité du web

L'accessibilité: avant tout une question d'ergonomie

L'Association Internationale d'Ergonomie propose pour la notion d'ergonomie la définition suivante: "L'ergonomie (ou l'étude des facteurs humains) est la discipline qui vise la compréhension fondamentale des interactions entre les humains et les autres composantes d'un système, et la mise en oeuvre dans la conception de théories, de principes, de méthodes et de données pertinents, afin d'améliorer le bien-être des hommes et l'efficacité générale des systèmes ». Comme nous le verrons plus bas lors de notre évaluation de 3 sites web de bibliothèques, les principales règles d'accessibilités sont respectées à partir du moment où le site dispose d'une bonne ergonomie. Les principales règles d'ergonomie reposent sur la séparation de la présentation et du contenu et la hiérarchisation du contenu.

Principe de séparation de la présentation du contenu

Le principe de séparation du contenu de la présentation constitue une des directives essentielles des référentiels WCAG successifs publiés par le W3C. Ce principe revêt dans le cadre de l'accessibilité toute son importance, car l'utilisateur déficient visuel a besoin de retrouver une trame structurelle identique pour chaque page. Pour que toutes les pages suivent la même charte graphique, on a recours à des feuilles CSS. Cela a également pour intérêt de dépouiller le contenu sémantique (la page html) de tout élément qui pourrait contribuer à lui faire perdre de sa clarté. Les pages HTML ne contiennent pour leur que le contenu sémantique. Il est important de les vérifier au moyen des différents « W3C Validator »

Hiérarchisation du contenu

La hiérarchisation et la structuration stricte du contenu est indispensable. Il faut savoir que tout logiciel de synthèse vocale a besoin, pour naviguer dans une page qu'on ait attribué un niveau de titre standardisé à tous les items importants de la page. L'attribution de niveaux de titres est cruciale dans la mesure où le menu dédié de Jaws prend tous les niveaux de titres en compte pour former une table des matières ordonnée par exemple, du titre 1 au titre 3. Outre la hiérarchie des titres, il est nécessaire de penser une disposition uniforme, d'une page à l'autre du moteur de recherche interne (souvent

situé en haut à gauche), en passant par les menus horizontaux, du fil d'Ariane, les pages dites d'accessibilité ou encore le pied de page.

Les pages d'accessibilité font dans les sites les mieux conçus l'objet d'un menu attiré situé en haut de l'écran. Le menu accessibilité des pages multi handicaps du Centre Pompidou présente les options suivantes; « Rechercher », « Passer le menu », « Aide », « Réglages » et « Plan du site ». Ce menu n'est que très rarement présent aussi bien dans les sites publiques que privés, mais il est vital pour les personnes déficientes visuelles désireuses d'atteindre rapidement certaines fonctions (aide et la recherche par exemple). Ce menu permet aussi d'obtenir à travers le « Plan du site » une vue d'ensemble sur les pages d'un portail.

Postulats à propos des cadres et des tableaux

Les cadres ou « frame »

Les cadres sont présents dans une majeure partie des sites web. Il s'agit de zones de la page que l'on peut en vérité elles-mêmes apparenter à des pages distinctes. Chaque cadre de la page possède son propre code HTML et une ou feuille CSS attiré. Les référentiels du WCAG recommandent aux concepteurs web de les éviter autant que possible. Du fait de leur grande complexité structurelle et formelle, les pages possédant des cadres se prêtent très difficilement au référencement web. C'est essentiellement pour cette raison que les cadres tendront progressivement à disparaître de la toile. Google a récemment porté un coup de grâce à la conception des cadres en annonçant que le référencement des sites possédant des cadres serait fait « dans le mesure du possible ».

Les cadres présentent de nombreux désagréments parmi lesquels on peut citer la lecture linéaire de chacun des cadres, sans possibilité d'obtenir d'emblée une vision d'ensemble. Les utilisateurs courants du web y trouvent également des inconvénients. Ils sont dans l'incapacité d'enregistrer une page en particulier en favori car c'est l'url de la page d'ensemble qui sera mémorisée.

Les sites construits au moyen de cadres, mais ayant pris certaines précautions préalables sont accessibles aux utilisateurs chevronnés de l'application Jaws. Le nombre de cadres doit de toute manière se limiter à 3 et présenter certains attributs spécifiques. On peut, à l'aide de la balise <alt> attribuer un titre et un nom significatif à chaque cadre, ainsi qu'à chaque lien interne ou externe disposé dans les différents cadres.

L'attribut « longdesc » affilié à la balise <frame > permet de décrire de façon détaillée la disposition générale de chaque cadre. Afin que les contenus des cadres soient référencés, on peut utiliser la balise <noframe >

Les tableaux

Si les tableaux ne sont pas déconseillés par le référentiel WCAG du W3C, ils ne sont pas moins source de nombreux obstacles pour les utilisateurs mal et non-voyants. Pour être accessibles, les tableaux doivent faire l'objet de nombreuses adaptations que l'on ne trouve pas dans la majeure partie des sites web.

Le principal problème posé par les tableaux non adaptés est leur lecture linéaire par les logiciels de synthèse vocale ³⁰. On trouvera ci dessous un tableau consignnant les principales données à penser pour rendre un tableau ³¹ accessible aux utilisateurs déficients visuels: On ne peut néanmoins faire l'impasse de tableaux de représenter des données structurées. Il faudra dans ce cas faire usage des balises présentées dans le tableau ci-dessous pour opérer les adaptations nécessaires.

Nom de la balise ou de l'attribut	Fonction
<caption>	Permet d'attribuer une légende à un tableau. La balise <caption> se situe avant la balise <table> qui correspond au début du tableau.
Attribut « summary »	Résume le contenu du tableau. Il constitue un attribut de la balise <table>
Attribut « scope »	Permet de relier efficacement un en-tête de colonne, de ligne ou encore d'un ensemble de colonnes à un ensemble de cellule. Les variantes de l'attribut « scope » permettent de comprendre rapidement la structure d'un tableau donné.
Attribut « Abbr »	Permet d'abrégier tout type d'en-tête de tableau afin d'en rendre la lecture au moyen d'une voix de synthèse moins pénible

Accessibilité et navigation

Les liens

Les liens d'évitement

Les liens d'évitement constituent une des conditions majeures de l'accessibilité

30 Ici, cela signifie que le logiciel de synthèse vocale lit le tableau ligne par ligne sans pouvoir donner d'emblée au lecteur une vision d'ensemble des données. On appelle cela la linéarisation des données.

31 Les adaptations possibles consignées dans le tableau ci contre proviennent de l'ouvrage Accessibilité des sites web: mie en oeuvre des directives du WCAG 1.0 de Luc VAN LANCKER

d'un site. Encore trop rares, ils permettent d'accéder aux contenus principaux d'une page tels que le menu principal, la moteur de recherche interne, l'aide, la page d'accueil ou encore le pied de page. Deux partis pris distincts dominent le premier rend les liens d'évitement visibles comme c'est le cas su le site de la BNFA ³².

Le second les rend invisibles mais perceptibles au moyen de synthèses vocales. Au lieu d'être présentés comme des menus de navigation, on les formulera de la manière suivante:

```
<a href="#Aller au menu principalINPageAccueil » class="element-invisible element-focusable" title = « Aller au menu principal » > Aller au menu principal </a>
```

Les menus de navigation

Pour obtenir des menus de navigation accessibles et simples d'utilisation, on préconise l'emploi de simples liens adjacents. Il s'agit en général de liens internes situés disposés horizontalement et séparés par des caractères d'imprimerie de ce type « | ».

Les liens doivent faire l'objet d'une signalétique claire et accessible. Ils sont la plupart du temps figurés soulignés et changent de couleur une fois visités. Aussi, il arrive que des textes descriptifs soient nécessaires pour une meilleure compréhension.

Certains menus de navigation en mosaïque ou autre peuvent faire appel à des images cliquables. Il faut dans ce cas précis attribuer à chaque image un texte descriptif du type « Aller à la page accueil »

Les menus de navigation déroulants doivent impérativement ^{être} à éviter. Ils connaissent un succès certain sur une grande partie de la toile car ils offrent un aspect design et permettent de concentrer un grand nombre de données dans un petit espace. Le menu déroulant n'est pas accessible car il entraîne par définition la superposition de contenus. De plus, il se base bien souvent sur la couleur pour distinguer les contenus alors que ce critère ne peut être retenu en ce qui concerne les utilisateurs non et malvoyants. Il est aussi à noter que l'enclenchement du logiciel Jaws provoque bien souvent la disparition de ces attributs.

Le fil d'Ariane

Le fil d'Ariane peut être considéré comme un sous-menu dans le sens où il permet à l'internaute de savoir à tout moment où il se trouve sur la page. Les éléments du « Fil

³²Le site de la Bibliothèque numérique Française adaptée est accessible à l'adresse suivante: <http://www.bnfa.fr/>

d'Ariane » peuvent se présenter comme des liens internes séparés par des images ou encore des caractères d'impression. Il se présente à plupart du temps à l'horizontal.

Les retours au sommaire

prends pas
Dès lors que la page représente plus de 3 écrans de résolution 1024 par 468, il est conseillé de prévoir des « Retours au sommaire ». Il faut néanmoins veiller à ce qu'ils soient implémentés à intervalles réguliers de la page. Aussi, il faut impérativement les disposer toujours au même endroit sur la page.

Les formulaires de messagerie

Les formulaires de messagerie sont monnaie courante sur le web. Le formulaire est un objet complexe nécessitant bon nombre d'adaptations. Il est impératif que chaque entité du formulaire soit précisément définie afin d'être accessible au moyen de raccourcis clavier.

A cet égard, la balise <label> est particulièrement utile, car elle permet de relier une étiquette à un élément à remplir du formulaire. L'attribut <title> peut être rattaché à tout élément du formulaire, dont les étiquettes. La balise <fieldset> permet pour sa part de réunir des champs tandis que la balise <legend> fournit une légende au regroupement fourni par la balise citée précédemment.

Enfin, tout bouton ou tout image du formulaire doit contenir un attribut « alt »

Gestion des contenus iconographiques et multimédia

Les images

Si les personnes non et malvoyantes peuvent accéder du fait au texte au moyen d'aides techniques, il n'en est pas de même pour les images qui nécessiteront un traitement particulier de la part des concepteurs web. Ces adaptations sont indispensables dans la mesure où les images sont bien souvent porteuses de sens.

L'attribut « alt » de la balise HTML permet depuis l'introduction du HTML 4 d'associer à une image un texte descriptif. Pour être correctement retranscrit par les médias tactiles de type plage braille, ainsi que par les logiciels de grossissement de caractères, le texte ne doit pas excéder les 10 à 12 mots. Les descriptions alternatives sont

bien souvent insuffisantes pour rendre compte de l'image dans toutes ses dimensions. On veillera alors à introduire un texte descriptif à proximité de l'image.

Dans le cas d'images décoratives, il n'est bien sûr pas nécessaire de véhiculer quelque information que ce soit aux synthèses vocales. Il faut alors préférer l'insertion de l'attribut « alt », aussi dit attribut « alt vide ». Les images d'arrière plan non significatives peuvent aussi être masquées par la propriété de style « CSS-background ».

Pour rendre possible l'exploitation d'une photographie ou encore d'un graphique, on utilise l'attribut « longdesc ». Celui-ci permet de commenter plus amplement l'élément iconographique.

Clignotement d'images

Le déclenchement sur la page d'éléments clignotants est strictement à proscrire. Il est désagréable pour bon nombre d'utilisateurs et peut provoquer des crises d'épilepsie chez d'autres. Si cette technologie flash paraît indispensable pour le concepteur, il faut prévoir un moyen de stopper ses effets.

Images réactives

Les images réactives sont fréquentes. Elles prévoient sur une même image, une carte du monde par exemple, de renvoyer vers des pages internes ou externes distinctes. Dans la mesure où l'image comprend plusieurs zones cliquables, il est aisé d'imaginer les difficultés que peuvent susciter un tel dispositif en terme d'accessibilité. Si néanmoins ce dispositif d'image réactive constitue l'identité visuelle du site, il faut veiller à introduire des attributs « alt » pour chaque zone cliquable de l'image.

Contenus multimédia

Les contenus multimédia sont ceux qui à ce jour posent le plus de problèmes aux internautes déficients visuels. Le phénomène multimédia semble gagner rapidement le web. A l'heure où des technologies peu accessibles telles que le Flash et le Javascript prennent de l'ampleur et il faut trouver assez rapidement des solutions alternatives efficaces.

Pour rendre ces médias plus accessibles, les directives à prendre en considération sont: la retranscription textuelle des vidéos au format HTML, des boutons de contrôle des médias

manipulables, l'emploi de audiodescription et enfin le démarrage non automatique du média.

Après avoir présenté les acteurs et les référentiels de l'accessibilité web au regard des besoins spécifiques des personnes déficientes visuelles, on exposera l'approche pratique qui a été faite de l'accessibilité web pour ensuite évaluer le respect des recommandations d'accessibilité.

C- Etat des lieux des modes de communication numérique à destination des personnes déficientes visuelles

Une appréhension progressive de l'accessibilité du web

Elaboration d'un document numérique de communication: la newsletter mensuelle

L'analyse des besoins spécifiques des publics malvoyants et aveugle s'est faite progressivement. On s'est en effet dans un premier temps penché sur la refonte de la newsletter mensuelle. Il s'agissait tout d'abord de ne sélectionner que les activités accessibles de la programmation. A ensuite traité la question des niveaux de titres. Il convenait ici de hiérarchiser de façon convenable les différents titres afin qu'elles apparaissent de manière convenable dans le sommaire de la newsletter. Les niveaux de titres ont également servis à donner une identité visuelle homogène à l'ensemble du document numérique. On a convenu d'une signalétique dédiée (l'oeil barré avec un texte descriptif indiquant « animation à destination des personnes déficientes visuelles ») pour les animations accessibles aux publics malvoyants et aveugles. Enfin, chaque image (logo des médiathèques de la ville de Paris, logo oeil barré et autres images d'illustration) est accompagnée d'un texte alternatif qui s'affiche dans le menu généré par le logiciel de synthèse vocale Jaws.

L'élaboration en tout début de stage de la newsletter m'a alors permis de m'initier de manière concrète aux impératifs ergonomiques de base d'un document numérique destiné à des personnes déficientes visuelles.

Observation des modes de navigation d'utilisateurs non voyants

J'ai eu l'occasion d'observer les modes de navigation d'un utilisateur non

voyant lors d'un atelier de présentation de la Bibliothèque Numérique de l'Édition Adaptée. Il s'agissait d'apprendre à rechercher un livre numérique dans le catalogue, le télécharger puis enfin l'enregistrer sur la carte mémoire d'un lecteur de livre Daisy Victor Stratus. Ces observations ont confirmé l'importance dans la navigation de la hiérarchisation des différents contenus traduits par le logiciel Jaws comme un menu exhaustif et hiérarchisé.

J'ai aussi pu remarquer l'importance des raccourcis clavier tels que la touche T pour parcourir la page. Le respect de la loi de similitude dans chacune des pages est également indispensable. Dans le cas d'un site conséquent comme celui de la BNFA, les liens d'évitement « Aller au contenu », « Aller à la recherche », « Aller aux infos pratiques » et « S'identifier » sont d'un secours notable.

Test des maquettes de chaque page avec Jaws et Zoomtext

Les contenus de chacune des rubriques des futures pages Lire autrement ont été testés avec le logiciel de grossissement de caractères par mes soins. Les tests effectués à l'aide de la synthèse vocale Jaws sont le fait de la personne responsable du pôle Lire autrement, Hélène Kudzia.

On a notamment rencontré des problèmes avec certains menus de navigation du portail des bibliothèques de Paris qui ne font l'objet d'aucun raccourci clavier et de liens d'évitement.

Lors du test des différentes maquettes de rubrique, on a dans un premier temps buté sur la navigation au sein du menu formé par une mosaïque d'icônes. Les difficultés liées à ce menu ont été résorbées par l'ajout de textes alternatifs qui provoque l'ajout de ces éléments d'image dans le menu dédié de la synthèse vocale Jaws.

Elaboration d'une grille d'évaluation de l'accessibilité web

Afin d'établir une évaluation concrète de l'accessibilité des sites web de bibliothèques disposant de services spécifiques, on a pris le parti de dresser une grille d'évaluation synthétique mettant à l'épreuve l'ergonomie, les modalités de navigation, la gestion des éléments textuels, iconographiques et multimédias.

Pour construire cette grille synthétique, on a fait le choix de s'inspirer de deux types de référentiels. Le premier est un référentiel ancien fourni par le W3C en Mai 1999. Il

s'intitule *Techniques pour les règles d'accessibilité du contenu web 2.0.33* On a choisi cette version en particulier car elle était plus minimaliste que les versions suivantes Le document est assez simple à la lecture et présente les principales questions d'accessibilités, nécessaires à l'élaboration des pages Lire autrement. La seconde ressource utilisée pour la grille synthétique provient d'une source gouvernementale. Il s'agit du guide d'évaluation des sites web publics commandé par le gouvernement tunisien. Cette grille (34) a été choisie dans le but de pallier aux considérations peut être trop technicistes de la première ressource. La grille de source gouvernementale présente un avantage de taille dans le sens où aucune de ses recommandations n'est formulée au moyen d'un jargon informatique. Il est alors accessible à un large panel de professionnels désireux de construire des sites web ergonomiques, dynamiques et accessibles.

La grille synthétique (35) d'évaluation dispose d'un système de notation particulier. Pour chaque critère, on peut attribuer une note de 0 à 8. Les recommandations non vérifiables sur certains sites ne sont pas évaluées. Afin d'inclure le plus grand nombre de sous-titres que possible, on a opté pour les intitulés génériques suivants: « Navigation », « Principes ergonomiques », « Contenus textuels », « Contenu iconographique » et « Multimédia ».

Les sites évalués sont tous des pages web de bibliothèques possédant un service analogue à celui de Lire autrement. On a fait ce choix limitatif de sites web dans le but de se rapprocher au plus des contraintes imposées par l'environnement du portail des bibliothèques de Paris. Après avoir observé une dizaine de sites web de bibliothèques municipales, spécifiques (Bibliothèque de l'association Valentin Huay) ou nationales. On a finalement choisi d'évaluer plus spécifiquement l'accessibilité des sites web des bibliothèques municipales du Val d'Europe (Salle Louis Braille), de la médiathèque de Toulouse José Cabanis (Espace l'oeil et la lettre) et du site « multihandicap » du Centre Pompidou de Paris.

Enfin, il faut préciser que cette seule grille d'évaluation ne suffit pas dans le sens où elle est éminemment quantitative. On a pris le parti d'ajouter quelques éléments à la suite de cette grille. Des remarques portant sur l'architecture des pages, la navigation, l'ergonomie, les éléments iconographiques et les supports multimédias ont été rajoutés. C'est selon cet ordre que nous rapporterons les conclusions tirées de l'observation des différents sites web.

33 Ce document est accessible à l'adresse suivante: <http://www.la-grange.net/w3c/WAI-WEBCONTENT-TECHS/#style-sheets-guidelines>

34 Grille d'évaluation des sites web publics http://www.tunisie.gov.tn/Guide_publics.pdf

35 Les grilles synthétiques d'évaluation de site web se trouve en annexe 5

Difficile intégration des pages aux portails existants

On a centré notre évaluation sur 2 sites de médiathèques (José Cabanis de Toulouse et Val d'Europe en région parisienne) et un site de musée (Centre Pompidou).

Un des enjeux majeurs de l'accessibilité est le point d'accès aux pages portant sur les services spécifiques d'une bibliothèque donnée. Or, il se trouve que dans la plupart des cas, cet accès est malaisé. Le site multi handicaps du Centre Pompidou est dûment signalé par l'intitulé « Accessibilité » mais cet intitulé se situe en hors champs, tout en bas à droite de la page. Le site des médiathèque du Val d'Europe parvient à relayer l'accès de manière moyennement efficiente en proposant un accès aux services dédiés aux publics handicapés via la rubrique « Services ». L'information est accessible en un seul clic mais la présence de menus déroulants ne facilite pas la tâche des utilisateurs déficients visuels. Aussi, on a pris la salubre initiative de mettre à disposition des possibilités de paramétrage visuel du site, signalées en haut à droite de la page par une icône figurant un oeil barré. On a alors la possibilité de régler la taille, la police et la couleur des caractères. L'accès le plus optimal aux services spécifiques est certainement offert par le site de la médiathèque José Cabanis. Tout en haut à gauche de la page, un menu non déroulant et bien visible donne accès aux services spécifiques via l'onglet « Accessibilité ».

Un respect des règles élémentaires d'ergonomie

Lors de l'évaluation quantitative des 3 sites, on s'est rendu compte que le respect des règles élémentaires d'ergonomie était bien effectif. Chacun des 3 sites possède en effet une identité visuelle homogène et adéquat. Les contenus sont clairs synthétiques et correctement hiérarchisés. La trame de navigation³⁶ se répète exactement d'une rubrique à l'autre. Enfin, on a pris dans les 3 sites le soin de respecter les règles de présentation relatives aux couleurs et aux contrastes modérés entre les contenus textuels et les fonds d'écrans.

Le respect des principales règles d'ergonomie ne suffit néanmoins pas à assurer une accessibilité complète aux sites web. Pour les 3 sites, on a pu constater que les difficultés rencontrées se concentraient surtout autour des et des attributs balises propres

36 La trame de navigation est constituée par des éléments divers tels que la barre de recherche, les menus de navigation généraux, parfois la barre de menu « Accessibilité », le fil d'Ariane, les « Retours au sommaire » et les pieds de page. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive.

à l'adaptation des formulaires de messagerie. On a constaté l'absence de textes alternatifs pour les boutons de commande de type « Envoyer ». On ne trouve pas non plus les balises de regroupement d'étiquettes³⁷ de formulaires. On ne trouve enfin pas de textes descriptifs pour l'ensemble du formulaire et les étiquettes des différents champs.

Enfin, on a pu observer dans les sites des médiathèques du Val d'Europe et de la médiathèque José Cabanis des carences en ce qui concerne la signalétique des liens internes et externes. Les deux sites ne présentent pas de textes alternatifs pour l'accès à des documents externes et l'accès vers des liens internes et externes. Enfin, le site des médiathèques du Val d'Europe ne signale pas les liens visités au moyen d'un changement de couleur.

Des modalités de navigation inégales

Les modes de navigation des 3 sites évalués sont résolument disparates. Le site multi handicaps du Centre Pompidou propose un parcours avant tout graphique et centré sur le sens pratique des utilisateurs. Le site du centre Pompidou a très certainement pris ce parti iconique afin de pleinement en compte les besoins des publics handicapés mentaux. La navigation sur les sites des deux médiathèques sont pour leur part plus classiques, car basées sur des éléments textuels.



Charte graphique et ergonomie du site multi handicaps du Centre Pompidou

37 Ces balises seront plus amplement décrites dans la partie consacrée à la description des principes fondamentaux d'accessibilité pour les sites web.

La navigation est pour les trois sites rendue aisée au moyen de la trame de navigation habituelle décrite dans la note de bas de page 15. Le test des sites à l'aide de la grille d'évaluation a toutefois été le lieu de quelques déconvenues. Hormis le site du centre Pompidou, aucun des 3 sites ne présente des liens d'évitement 38 pourtant très utiles aux utilisateurs non voyants;

Aussi, on a noté une déficience du fil d'Ariane des pages « Handicap et accessibilité » des médiathèques du Val d'Europe. Enfin, aucun des sites n'a inclus dans son cahier de conception un ensemble de raccourcis clavier permettant un accès aux principaux contenus et services.

Postulats sur les images et les supports multimédias

La gestion des contenus multimédias et des images constitue très certainement la dimension la plus complexe de la mise en accessibilité d'un site web. Les tests effectués sur les 3 sites ont révélés des dysfonctionnements notables en la matière. Si le site multi handicap du Centre Pompidou s'est activement employé à réduire les incommodités à travers l'audiodescription, ou encore la description textuelle des tableaux, de nombreuses difficultés subsistent. Les 3 sites évalués n'associent pas de manière systématique l'attribut « alt » à leurs contenus iconographiques.

Le site de la médiathèque José Cabanis de Toulouse a peut être fait l'effort le plus substantiel en proposant des supports mp3 dans le but de préparer sa visite. Ils proposent notamment des itinéraires depuis les transports et une description synthétique des collections. Les deux autres sites testés n'en comptent pour leur part aucun. Les 3 sites ont néanmoins pris le soin d'éviter toute animation provoquant des clignotements d'images.

La gestion des supports multimédia (le site des médiathèques du Val d'Europe n'en comptent pas) est assez efficiente dans la mesure où les publics non et malvoyants possèdent la maîtrise des commandes d'ouverture, de démarrage, de pause et de réglage du son. On n'est néanmoins pas en mesure de connaître la durée totale du média.

Au cours de ces développements, on a entrevu l'importance que revêtent les référentiels d'accessibilité respectifs pour ensuite évoquer de manière synthétique les principales règles d'accessibilité web à l'attention des publics déficients visuels. On a ensuite décrit une approche progressive de l'accessibilité web pour enfin tester un

38 Les liens d'évitement permettent par exemple d'accéder directement au menu principal, au corps de texte, ou encore au pied de page. Ils peuvent être invisibles ou présentés sous la forme d'un menu d'accès rapide ou d'accessibilité.

corpus réduit de sites de bibliothèques pour enfin les tester à l'aide d'une grille d'évaluation synthétique.

On s'emploiera dans la partie suivante à présenter les contraintes auxquelles seront confrontées les recommandations d'accessibilité précédemment énoncées. On verra que le cadre pré existant des pages Lire autrement présente tout autant de possibilités que de limites.

III- Axes de communication numérique des pôles Lire autrement du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris.

A- Présentation des pôles Lire Autrement des médiathèques Marguerite Duras et Marguerite Yourcenar

La configuration et les fonds des espaces Lire autrement des médiathèques Marguerite Duras et Marguerite Yourcenar

La création des pôles Lire Autrement est très étroitement liée à celle des pôles sourds³⁹ qui sont actuellement au nombre de 4 dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris. Les pôles sourds ont été créés au milieu des années 2000. Ils ont été dans un premier temps dotés de moyens substantiels pour la mise en place de fonds. Pour accueillir au mieux les publics sourds, on a embauché dans chaque pôle un agent sourd. Les pôles déficients visuels, riches des enseignements passés, seront créés dans ce même esprit.

³⁹Les 4 pôles sourds du réseau des bibliothèques de Paris se situent au sein des médiathèques Fessart, André Malraux, Chaptal et Saint Eloi.



legende?

Les pôles Lire Autrement du réseau des bibliothèques de Paris n'ont pas ouvert simultanément. La mise en place de pôles déficients visuels a débuté à la médiathèque Marguerite Yourcenar en février 2008. L'espace Lire autrement a été aménagé au deuxième étage de la médiathèque. Il comprend actuellement un fonds spécifique composé de livres audio et de livres gros caractères. A proximité, se trouvent trois ordinateurs dont un équipé de la synthèse vocale Jaws et du logiciel de grossissement Zoomtext situé dans une pièce vitrée isolée du reste de la médiathèque comme un pièce dédiée comprenant trois postes et autres équipements adaptés ⁴⁰. L'espace Lire Autrement de la médiathèque Yourcenar a adopté en partie les mêmes orientations que la Bibliothèque publique d'Information en proposant au public déficient visuel un espace séparé du reste de la médiathèque. On trouve en effet un espace doté de matériels informatiques adaptés (3 postes), situé non loin du fonds gros caractères. Les utilisateurs ne sont pas pour autant coupés du reste des utilisateurs, du fait de la présence dans ce même espace, d'un poste destiné à la consultation de documents audiovisuels.

L'accueil des publics a été pendant les deux premières années d'ouverture de la médiathèque confié à l'association Sésame qui assurait trois demi-journées de permanence dans un local attitré au sein de la médiathèque. Les animations, ainsi que l'accueil ont par la suite été arrêtés pour ne reprendre qu'une année plus tard. Il se peut

⁴⁰Il s'agit des logiciels de synthèse vocale Jaws et NVDA, du logiciel agrandisseur de caractères Zoomtext et de la plate forme Vocale Presse. Tous ces termes sont définis dans l'annexe lexique.

? 6
not
100

que l'intégration de l'association Sésame au sein de la médiathèque Yourcenar n'ait pas pu avoir lieu du fait du trop grand isolement spatial du pôle Lire Autrement. Les activités de Lire Autrement reposent aujourd'hui sur le travail d'une partie de l'équipe (environ 1/3).

L'espace Lire Autrement de la médiathèque Marguerite Duras, ouverte au public en Juin 2010 ⁴¹, est en partie hérité des fonds et des dispositifs existant à la médiathèque Saint Blaise situé au sein du même quartier. L'ancienne bibliothèque disposait déjà d'un fonds de livres gros caractères, et d'un téléagrandisseur. La médiathèque Marguerite Duras a pour sa part pris le parti d'un espace ouvert sur les autres sections de la médiathèque, à savoir les sections jeunesse et adulte (Littérature). Situé au 1er étage, le service Lire Autrement compte deux postes informatiques dont un équipé des logiciels cités précédemment. L'espace dispose tout comme celui de la médiathèque Marguerite Yourcenar d'un téléagrandisseur et d'une machine à lire. Dans le prolongement de ces espaces dédié aux matériels informatiques, se trouve les fonds gros caractères et livres audio.

Les collections accessibles aux publics déficients visuels s'étendent néanmoins dans la plupart des sections de la médiathèque. La section Images et sons dispose d'une sélection d'environ 130 DVDs en audiodescription, tandis que les sections jeunesse et adulte présentent des albums tactiles en braille (albums enfants et livres tactiles tels que des plans de bus et de métro et des visites tactiles de monuments). L'offre de documents adaptés au publics déficients visuels s'étend également à des ressources telles que des magazines gros caractères (Large Vision et Mieux Voir) et des livres et des périodiques DAISY, fournis par des producteurs d'édition adaptée. Enfin, les deux médiathèques offrent un accès à neuf quotidiens de la presse écrite française tels que Le Monde, Le Figaro et Le Parisien via Vocale Presse.

Les ressources présentes aux pôles Lire autrement sont, comparées à l'offre ordinaire en médiathèque sont substantielles, mais l'établissement d'un tableau comparatif de la part des ressources accessibles et des ressources ordinaires fait prendre conscience d'une offre extrêmement parcellaire, surtout en jeunesse. Hormis les Cds audio qui sont tous accessibles (à condition que l'on n'impose pas comme critère la présence d'étiquettes braille sur les supports audio), tous les autres supports tels que les périodiques DAISY, les revues gros caractères, les livres gros caractères ne représentent généralement que 1% de l'offre ordinaire. C'est pourquoi une des missions des pôles Lire autrement, au-delà de la mise à disposition de fonds adaptés, est d'ouvrir aux publics déficients visuels de

⁴¹ Le pôle Lire autrement de la médiathèque Marguerite Duras a ouvert en Octobre 2010.

nouveaux horizons en les informant massivement sur l'offre numérique ⁴².

Les animations et les services spécifiques

Les deux établissements programment des animations accessibles aux personnes déficientes visuelles (débats, conférences, concerts, rencontres littéraires) et organisent des manifestations adaptées telles que des ateliers adaptés autour de l'i-pad ou encore du livre audio, ainsi que des séances en audio description auxquelles participent un large public.

On met également l'accent sur l'accueil et l'accompagnement des personnes déficientes visuelles. Que ces publics viennent sur rendez-vous ou non, on a pris soin dans les deux médiathèques de former un tiers du personnel à l'accueil de ces publics, ainsi que à l'utilisation des matériels et logiciels spécifiques. Tout utilisateur peut aussi demander à être accompagné à la médiathèque depuis un arrêt de bus ou une station de métro. Enfin, la médiathèque Marguerite Duras offre un service de portage pour les utilisateurs du XXe arrondissement et des alentours proches.

Les publics

Les publics déficients visuels sont assez difficiles à caractériser, faute d'enquête portant sur ce public cible de la médiathèque. On trouve des individus de tous âges mais la plus grande partie d'entre eux sont des personnes d'une cinquantaine à une soixantaine d'années qui viennent de perdre la vue. Les pôles Lire autrement des médiathèques de la ville de Paris ne reçoivent pas les jeunes utilisateurs de l'INJA, du fait de la présence à Paris de la bibliothèque spécialisée de l'association Valentin Haüy. | *expliquer?*

Une enquête sur les publics a récemment été menée au sein de la médiathèque Marguerite Duras. Son but était de faire un état des lieux des aspirations du public en matière de ressources et de services. Une question portant sur leur connaissance des différents espaces de la médiathèque a révélé la méconnaissance du public de l'espace Lire autrement.

Se pose également la difficulté de la captation des publics déficients visuels. Il se trouve que jusqu'au début de l'année 2013, les nouveaux inscrits non et malvoyants n'étaient statistiquement pas visibles. L'inscription fait à présent l'objet d'une authentification

⁴²Le pôle Lire autrement de la médiathèque Marguerite Duras propose aux lecteurs non et malvoyants une présentation de la BNFA, Bibliothèque Numérique Francophone accessibles, et d'Eole, la bibliothèque numérique de la médiathèque de l'AVH.

claire de ces publics spécifiques, au moyen de leur carte d'invalidité. On est désormais tenu de la présenter lors de l'inscription. Le lecteur en situation de handicap visuel est désormais clairement répertorié dans la base de données des bibliothèques de la ville de Paris et présente sur sa carte de prêt un indicateur spécifique (un autocollant avec un œil barré). On estime aujourd'hui à 55 le nombre d'utilisateurs des services des deux pôles Lire Autrement.

Ressources humaines ⁴³ des pôles Lire autrement

La gestion des pôles Lire autrement fait dans les deux médiathèques l'objet de postes transversaux. Dans chacune d'elles, un poste est en effet dédié à la coordination des services à destination des publics spécifiques (tous handicaps confondus). Les buts premiers sont l'accueil individualisé des publics déficients visuels, et le déploiement d'une communication papier et numérique efficaces et accessibles.

Un autre enjeu majeur est celui de la formation des professionnels des bibliothèques à l'accueil des publics spécifiques. Dans les médiathèques Marguerite Duras et Marguerite Yourcenar, la formation des bibliothécaires à l'accueil des publics déficients est assurée en interne par Hélène Kudzia en charge de l'accueil des publics déficients visuels.

La gestion des fonds spécifiques est partagée entre plusieurs bibliothécaires, chaque section acquiert les documents accessibles en même temps que l'ensemble des documents dont elle a la charge. Les vidéothécaires se charge ainsi de l'acquisition des DVDs en audiodescription ; les bibliothécaires jeunesse acquièrent les livres audio et tactiles pour enfants. De même chaque section a le soin de proposer des animations accessibles aux aveugles et malvoyants.

- La communication des pôles Lire autrement

Répartition des tâches de communication au sein du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris

Toutes les bibliothèques du réseau de la Ville de Paris sont tenues de communiquer à destination du public au moyen des supports numériques et papier prédéfinis par le Service des Publics et du Réseau (SPR). Au sein des médiathèques Marguerite Yourcenar et Marguerite Duras, qui sont les deux plus gros établissements du réseau, les tâches de communication font l'objet d'un poste spécifique. En théorie, tout

⁴³ Un organigramme de la médiathèque Marguerite Duras est disponible en annexe 1

support papier ou numérique diffusé par les médiathèques de la ville de Paris doivent faire l'objet d'une validation du SPR. La publication de contenus web sur le portail des bibliothèques de la Ville de Paris passe par le webmestre du portail. Pour communiquer sur leurs actualités, certaines médiathèques du réseau comme Marguerite Yourcenar n'ont pas hésité à créer un blog ⁴⁴, une page facebook, ou encore un fil twitter.

La rubrique « Que faire à Paris? » est pour sa part gérée par la Direction des Affaires Culturelles de Paris. Toute publication d'un événement qu'une bibliothèque voudrait mettre en avant sur cette rubrique doit passer par ce service.

La revue papier « En vue » dont la fonction première est la communication des animations et autres événements programmés dans les bibliothèques est pour sa part externalisée. Les informations doivent être communiquées au prestataire deux mois avant l'impression de la revue.

Communication à destination des usagers et des partenaires

Les médiathèques Marguerite Yourcenar et Marguerite Duras produisent chacune une Newsletter mensuelle adaptée ⁴⁵, une plaquette des pôles Lire autrement en gros caractères et braille, ainsi que la programmation mensuelle des deux médiathèques.

Enfin, il ne faut pas négliger la communication dirigée vers les établissements extérieurs et partenaires (l'association Handicap Zéro, la médiathèque de l'association Valentin Haüy, l'Association Française d'Audiodescription). Toute information relative à la programmation, aux nouvelles acquisitions de supports adaptés est retransmise sur des sites d'associations dédiées aux personnes handicapées, ou encore dans la programmation numérique et papier d'associations diverses.

Aussi, des visites des deux médiathèques réservées aux professionnels des bibliothèques sont organisées afin de développer les échanges de pratiques et d'informations entre différents acteurs de la lecture publique, notamment au sein du réseau Alphabib (BPI) et de la commission handicap de l'ABF.

Nous avons vu que le bon fonctionnement des pôles Lire autrement reposait sur une communication numérique et papier adaptée à destination des publics déficients visuels et des professionnels partenaires. Pour poursuivre leur développement, les pôles

⁴⁴Les actualités de la médiathèque Marguerite Yourcenar sont disponibles à l'adresse suivante: yourbiblog.wordpress.com

⁴⁵Les newsletters adaptées des médiathèques Marguerite Duras et Marguerite Yourcenar ne présentent que les animations accessibles et sont écrites selon les normes d'accessibilités fondamentales tels que le respect de la hiérarchie des titres, l'absence de tableaux..

Lire autrement devaient se doter d'une vitrine informationnelle numérique au sein du portail des médiathèques de Paris. On peut enfin noter la complexité de l'acte de communication au sein d'un réseau de bibliothèques aussi vaste. Il faut en effet composer avec les nombreuses contraintes temporelles et matérielles imposées par les différents canaux de communication papier et numériques.

B- Communication des pôles déficients visuels sur le portail des bibliothèques de Paris

Préambule

Les pôles sourds ⁴⁶ ont les premiers mis en ligne leurs pages dédiées sur le portail des médiathèques. Il s'agissait pour eux de communiquer sur leurs services, leurs fonds, ainsi que sur leurs actions culturelles adaptées. Les pages des pôles sourds sont aussi l'occasion de fournir un certain nombre de liens vers des ressources d'intérêt pour les publics déficients visuels. (Centres de ressources adaptées, services spécifiques)

La figure imposée de départ consistait à livrer aux publics déficients visuels et aux professionnels des objets communicationnels statiques, mais aussi dynamiques⁴⁷. Il s'agit en effet de communiquer à la fois une présentation générique des services, des fonds, des animations et des actualités. Or, nous verrons un peu plus loin pour quelles raisons le portail des bibliothèques ne peut assurer cette fonction de communication en temps réel.

Une communication statique publiée sur le portail des bibliothèques de la ville de Paris

La méthodologie employée

Le choix définitif des intitulés des rubriques et des sous rubriques a été précédé d'un examen critique d'environ 5 sites s'inscrivant dans le monde des bibliothèques, parmi lesquels on trouve le site de la Bnf, les pages multi handicaps du centre Pompidou et celles du site de la bibliothèque municipale José Cabanis de Toulouse. On a élaboré une grille d'évaluation de l'accessibilité des sites ainsi qu'une grille d'analyse critique du contenu informationnel des pages, afin d'apporter une évaluation à la fois qualitative et

⁴⁶La page web des pôles sourds est disponible à l'adresse suivante: http://b14-sigbermes.apps.paris.fr/medias/medias.aspxINSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_instance_polsourds

⁴⁷Le web dynamique, contrairement au web statique, permet de générer sur les pages d'un site des informations actualisées. Les pages du portail Ermès des bibliothèques de la ville de Paris sont dynamiques mais la mise à jour des informations est faite à intervalles plus espacés que sur un blog, à savoir tous les mois environ par le webmestre

quantitative des sites web. Les 5 sites évalués à l'aide des deux grilles citées ont également été testés à l'aide du logiciel loupe Zoomtext et parfois de la synthèse vocale Jaws. Il en est de même pour toute page du futur portail Lire autrement. Grâce à cet examen critique de l'existant, on a été en mesure de fixer les grandes lignes de ligne éditoriale des pages Lire autrement.

Le contenu générique des rubriques

Les objets communicationnels dits statiques seront répartis en 6 rubriques que sont « Accueil », « Collections », « Multimédias », « Programmation », « Informations pratiques » et « Liens ». Nous évoquerons dans la partie suivante les logiques d'ordonnancement qui se sont succédées avant l'obtention de ce parcours.informationnel.

La rubrique « Accueil » parcourt de manière synthétique les informations présentes dans l'ensemble des rubriques. Elle présente également dans le corps du texte des liens cliquables vers la plupart des rubriques. Aussi, on trouve des supports adaptés tels que le *Guide du lecteur* qui consiste en une retranscription des plaquettes papier des médiathèques au format DAISY. On y trouvera également des visites guidées synthétiques de chacune des médiathèques au format mp3 et DAISY. Enfin, la page d'accueil offre la possibilité de s'inscrire à la newsletter et de visiter le futur blog des pôles Lire autrement. On fait également un lien vers les ateliers multimédias évoqués dans la rubrique « Multimédia ».

La rubrique « Collections » a pour objectif la mise en exergue des fonds spécifiques accessibles des bibliothèques Marguerite Duras et Marguerite Yourcenar. On a décidé de présenter en premier lieu les supports traditionnels papier, puis les périodiques et revues DAISY et gros caractères, et enfin les supports multimédia. Pour chaque support, on met également à disposition une liste des nouvelles acquisitions au format excel. Ce format est en effet le plus adapté à une liste assez longue de nouveautés, dans le sens où l'utilisateur a la possibilité de rechercher un titre ou un auteur précis. Enfin, on prend soin de renvoyer vers les ateliers multimédias de la sous rubrique « Ateliers informatiques »

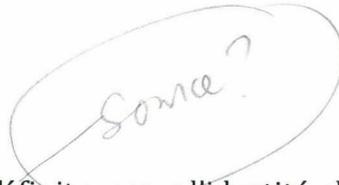
La rubrique « Programmation » sera pour sa part réduite à sa plus simple expression. On décrira ainsi de la manière (1) plus générique possible les activités accessibles aux publics non et malvoyants. Dans cette rubrique, on renverra vers le blog Lire autrement pour consulter la programmation future, ainsi que vers les ateliers informatiques.

La rubrique « Informations Pratiques » est celle qui demande le plus d'adaptations

pour les utilisateurs déficients visuels. Ces adaptations portent sur l'accès aux bibliothèques depuis les différentes stations de bus et de métro alentours La rubrique présente en premier lieu les adresses et coordonnées de chacun de deux établissements, en dessous de deux images des médiathèques cliquables. Les deux images cliquables des médiathèques Marguerite Yourcenar et Marguerite Duras mènent chacune vers des accès et des itinéraires depuis les différents transports au format mp3. Ces MP3 sont d'une grande utilité pour une personne déficiente visuelle ne s'étant jamais rendue sur les lieux.

La rubrique « Liens » compte pour sa part des ressources portant d'une part sur les bibliothèques spécialisées dans l'accueil des publics déficients visuels, et d'autre part, sur les bibliothèques numériques, les bibliothèques publiques proposant des services spécifiques, ainsi que des ressources renvoyant vers des lieux où sont proposés des cours d'informatiques adaptés aux publics non et malvoyants Pour chaque lien externe, on disposera d'un titre cliquable, ainsi que d'une courte description.

La ligne éditoriale



La ligne éditoriale se définit comme l'identité physique et idéologique de l'ensemble d'un contenu. Celle-ci est essentiellement par le thème principal ainsi que du ou des publics ciblés. D'une ligne éditoriale, résulte un contenu cohérent et hiérarchisé.

Le contenu du site s'articule autour de la lecture publique à destination des publics déficients visuels. Le titre « Lire autrement » de l'ensemble des pages des pôles sera d'ailleurs indiqué au tout début de la dizaine de pages Lire autrement. Le thème est l'accès aux différents services, collections et animations. Le contenu s'adresse comme on le précisera en partie IV à un double public que sont les professionnels et les lecteurs en situation de handicap visuel. Le premier public, souvent non initié à la terminologie propre à l'handicap (structures spécifiques, matériels et logiciels adaptés) nécessite un traitement particulier. Il faut en effet prendre le soin d'explicitier ces termes au moyen de procédés techniques que nous expliciterons plus loin. Nous le verrons en quatrième partie, les publics déficients visuels exigent de notre part une attention particulière en matière d'organisation des contenus et d'ergonomie.

D'autre part, nous avons pris le parti d'ordonner le contenu en partant des centres d'intérêts les plus concrets pour ensuite aller vers des considérations plus abstraites. On a ainsi commencé par présenter en page d'accueil l'ensemble des possibilités offertes par les pôles pour ensuite présenter les fonds adaptés. Enfin, on s'est concentré sur les animations accessibles, les informations pratiques et enfin sur des liens externes

permettant d'approfondir nos connaissances dans le domaine.

On a également renoncé à tout discours politique ou encore trop volontariste. Les pôles Lire autrement s'inscrivent bien dans une volonté politique du réseau des bibliothèques de la ville de Paris, mais on a fait le choix de ne pas mettre en avant ces considérations politiques dans la page d'accueil. On a pensé au départ transmettre des informations génériques sur les autres médiathèques du réseau proposant des ressources adaptées (communication dans un document adapté des leurs coordonnées et de leurs horaires) mais on s'est finalement recentré sur les deux médiathèques qui constituent les pôles Lire autrement.

Le choix du nom des rubriques a fait lui aussi l'objet d'une attention particulière. Ils doivent être à la fois précis et compréhensible du grand public. Le portail Lire autrement présente des informations spécifiques aux publics déficients visuels mais il ne faut pas pour autant faire transparaître cette particularité dans des intitulés de rubriques tels que « Matériels adaptés », « Collections accessibles » ou encore « Fonds spécifiques ». On a plutôt préféré des intitulés génériques tels que « Collections » « Animations ». Aussi, il faut veiller à conserver des intitulés génériques tels que « Accueil », « Informations pratiques » (situé à la fin du portail) et « Liens », afin de ne pas perturber les automatismes de navigation des utilisateurs.

Aussi, la présence d'un double public nous a obligés à opérer un certain nombre de choix langagiers. Avant tout dans un souci de référencement correct des pages Lire autrement par les différents moteurs de recherche, mais également pour plus de clarté, nous avons décidé de nommer les publics spécifiques au moyen de deux appellations sans équivoques. Ainsi, on désigne ces publics au moyen des expressions « publics déficients visuelles » et « publics non et malvoyant. Le mot « handicap » ainsi que l'expression « personne en situation de handicap » ne sont pour leur part pas bannies. L'appellation des fonds matériels spécifiques est retranscrite telle quelle mais elles font l'objet d'explications apparaissant en marge du contenu principal au sein de POP UP⁴⁸. Les pages Lire autrement revêtent à travers ces apartés lexicaux alors une dimension didactique, mais le choix de mots cliquables provoquant l'ouverture dans un autre onglet d'une courte définition relève certainement plus d'un apprentissage choisi. Chaque utilisateur peut alors, selon son degré de connaissance choisir de parcourir de façon plus au moins rapide l'ensemble du contenu. Dans cette même logique de refus d'un contenu trop didactique, on a banni la lecture à voix haute des contenus par une synthèse vocale, comme cela est le cas les pages de l'espace Homère de la médiathèque Emile Zola de

⁴⁸ Les pop up sont des fenêtres s'ouvrant le plus souvent dans un autre onglet, et dont la fonction est de proposer un éclaircissement sur des contenus présents sur la page consultée.

Montpellier⁴⁹

Pour toute page du portail, on s'est efforcé de rédiger des paragraphes sensiblement égaux, afin d'obtenir une volumétrie de texte la plus régulière possible. La mise en place d'une trame textuelle contribue à une navigation plus aisée. Ainsi, tout support décrit au sein de la page « Collection » sera cité puis décrit sur environ 5 lignes. Il en va de même pour la description des animations, des ressources externes, ainsi que des informations pratiques. Tout contenu doit alors participer à une trame graphique d'ensemble.

L'élément iconique a pour sa part posé un certain nombre de questions ; Fallait-il bannir l'image des pages Lire autrement pour obtenir une meilleure accessibilité des pages Lire autrement ? On a pris le parti d'exploiter les possibilités de l'image en l'adaptant quelque peu. Pour les rubriques « Collections » et « Informations pratiques » qui sont les plus denses du portail, on a disposé des menus de navigation graphiques : cela a consisté à placer dans un tableau invisible des images de tailles moyenne et légendées au dessous. L'objectif est alors de proposer la navigation les plus synthétique et ergonomique possibles. Les tests de navigation effectués au moyen du logiciel loupe Zoomtext et de la synthèse vocale Jaws prouvent que l'on peut proposer une navigation à la fois conviviale et accessible.

On ne dispose enfin que de peu de marge d'intervention en ce qui concerne la charte graphique. Nous en expliquerons les raisons dans la partie consacrée aux caractéristiques techniques du portail Ermès.

On verra à présent quels seraient les apports informationnels d'un blog pour les pôles Lire autrement.

C- La communication dynamique: le blog Lire autrement

Les objectifs

Le blog Lire autrement constitue une alternative au portail quasi statique Ermès (2 mises à jour par an environ). Son objectif principal est la présentation aux publics déficients visuels d'actualités mensuelles concernant les animations et plus périodiquement les nouvelles acquisitions de fonds spécifiques, et à plus long terme les coups de cœur. Chaque actualité fera l'objet d'un billet dont le format sera défini à l'avance. Dès l'ouverture du blog, on trouvera une page d'accueil presque analogue à celle

⁴⁹ Le procédé de synthèse vocale automatique des pages de l'espace Homère est extrêmement pénible dans le sens où on ne peut l'arrêter. De plus, ce choix de communication reflète la méconnaissance du public déficient visuel. Les personnes déficientes visuelles disposent la plupart du temps de leur propre synthèse vocale.

du portail et des actualités concernant dans un premier temps uniquement les animations accessibles des médiathèques Marguerite Yourcenar et Marguerite Duras. On trouvera aussi une rubrique « Liens » comprenant des ressources externes. Enfin, dans l'attente d'une version plus malléable du portail Ermès (ce point sera éclairci plus loin dans le développement portant sur le portail Ermès), on pourrait inclure dans le blog les deux rubriques statiques du portail que sont « Collections » et « Informatiques et Multimédia ». On pourrait aussi imaginer un renvoi vers les pages statiques du portail Ermès

Perspectives

Le blog offre la précieuse possibilité de publier des actualités en temps réel alors que toute information publiée sur le portail est soumise à un délai de livraison d'une semaine à un mois selon la demande.

Le blog ouvre également des perspectives en ce qui concerne la charte graphique. Quand celle du portail Ermès est prédéfinie et en définitive très peu malléable, celle du blog peut être paramétrée presque à souhait au moyen d'une feuille de style.

Les limites

Les liens d'évitement menant au menu principal ou encore au contenu ne pourront pas non plus être insérés dans le cas d'un blog défini au moyen de modèles prédéfinis. Les menus verticaux et horizontaux font en effet l'objet de cadres prédéfinis et aucun code html et feuilles CSS ne pourraient permettre leur insertion.

en

D- Possibilités et contraintes techniques de la plateforme Ermès

Présentation de l'application Ermès

Le portail des bibliothèques de prêt de la Ville de Paris est un portail Ermès, de la société Archimed. Il s'agit de la version 1.5 d' Ermès. Une migration vers la version 2.6 est à l'étude.

La version 1.5 est en place depuis 2010. La version actuellement commercialisée est pourtant la 2.6. L'ensemble du système va d'ici un an.

Les services de maintenance de l'application assurée par l'éditeur Archimed pose aujourd'hui de nombreux problèmes de fonctionnement. Les délais d'intervention sont fréquemment d'un an et peuvent parfois dépasser les deux ans.

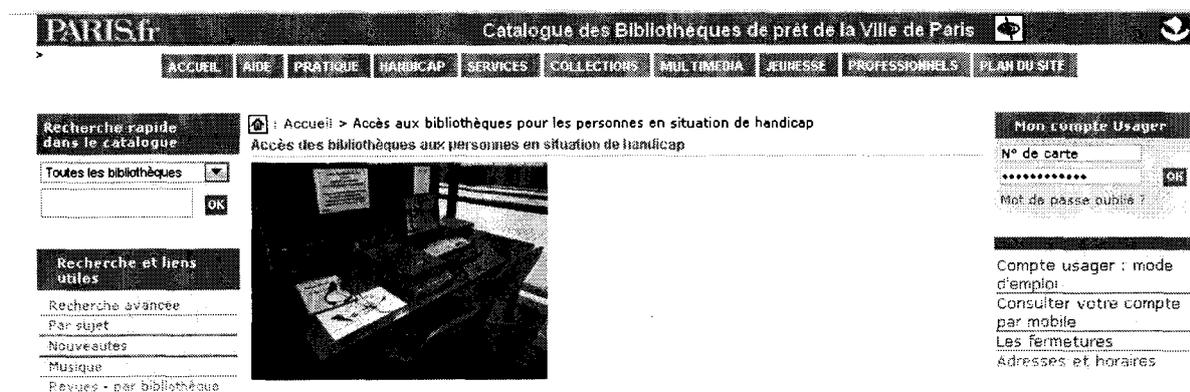
Le domaine « Bibliothèques du portail Paris.fr ne compte pas seulement des pages de Catalogues mais aussi des pages thématiques concernant les fonds, les services...

La partie « Bibliothèques » du portail reçoit chaque mois en moyenne 200 000 utilisateurs et représente 10 à 15 du trafic global de Paris.fr. Les deux usages principaux de cette partie du portail sont la recherche de documents sur le catalogue et la consultation du compte lecteur.

Possibilités du portail Ermès

Le portail Ermès permet la mise à disposition d'une grande diversité de formats de documents (.doc, .xls, .odt, daisy, .mp3 et autres formats d'images et de photos).

Si le portail Ermès impose trois zones que sont le menu principal, le compte lecteur et la recherche simple, on dispose à loisir du reste de la page. ***pied de page = fixe***



Localisation dur les pages Lire autrement

On peut ainsi créer autant de niveaux de profondeur de pages qu'on le souhaite, créer un menu constitué de simples liens cliquables. On peut également créer des menus graphiques cliquables avec menus alternatifs. On peut également assurer la gestion de tous types de liens qu'ils soient externes, internes.

Limites techniques et ergonomiques

Au fil de l'élaboration de la maquette de navigation des futures pages Lire

autrement, ont émergées des limites substantielles, surtout en ce qui concerne l'accessibilité.

Les liens d'évitement se sont en effet avérés impossibles à insérer, du fait de leur situation habituelle sur une page web. Il aurait en effet fallu les insérer à la racine de chaque page, avant même le menu principal de navigation par défaut. Or, l'administrateur du portail lui-même n'a pas la main sur cette partie fixe du portail. Il en va de même pour les styles de titres, de liens, de paragraphes, et des listes qui sont prédéterminées dans une feuille de style figée. On pourra tout de même intervenir sur le code html des POP UP, des liens internes et externes. Enfin, pour faciliter la navigation, on a rajouté des « Retours au sommaire » .

Après avoir présenté l'environnement numérique dans lequel le projet va se développer, on prendra soin de développer les solutions d'accessibilité choisies dans le cadre des figures imposées par le portail existant.

IV- Conception de pages web accessibles pour les deux pôles déficients visuels

Préambule

Au cours de cette dernière partie, on exposera les solutions d'accessibilité adoptées pour les pages Lire autrement des bibliothèques de la Ville de Paris. On ne manquera pas non plus d'évoquer plus en avant les difficultés et les limites rencontrées lors de l'élaboration du projet. Ces limites sont essentiellement liées à la conception et l'ergonomie même du portail de la Ville de Paris. On portera successivement notre intérêt sur les réflexions menées autour de l'architecture et la navigation au sein du site. On se posera enfin la question du double public. Toutes ces réflexions autour de la conception des pages Lire autrement ont été menées à la lumière de grilles d'évaluation de l'accessibilité et de grille d'évaluation du contenu des sites web sélectionnés.

Les développements qui suivent tendront largement à démontrer que le développement des recommandations d'accessibilité développées en partie II sont bien souvent mises à mal dans le cas où l'on insère des pages dédiées à des publics handicapés au sein d'un portail existant. Nous verrons comment des tests successifs de pages maquettes peuvent amener à la résolution de ces problèmes d'accessibilité mais avant tout d'ergonomie.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage du projet de création des pages Lire autrement est composé de 4 membres:

Hélène Kudzia – Responsable du pôle Lire autrement de la médiathèque Marguerite Duras

Margaux Illy – Chargée de Communication à destination des publics

Emmanuel Zanirezad – Webmestre du portail Ermès des Bibliothèques de la Ville de Paris.

Bérénice Streiff – Etudiante stagiaire en Sciences de l'Information et de la Communication

Le comité a été réuni à trois reprises. Les sujets abordés lors de ces réunions sont les caractéristiques techniques et structurelles du portail Ermès, le respect des règles d'accessibilité web, l'architecture et le contenu des futures pages des pôles Lire autrement.

A-Réflexions autour de l'architecture et de l'accès à l'information

Difficultés d'accès aux pages Lire autrement

Au cours de notre examen critique de pages web de services spécifiques de 3 médiathèques distinctes, nous avons évoqué les difficultés rencontrées lorsque nous tentions d'accéder aux pages destinées aux publics handicapés. Ce sont tantôt les menus déroulants, tantôt une mauvaise situation dans la page de l'onglet « Accessibilité » qui rendent l'accès aux pages handicaps pénibles.

Le portail de la Mairie de Paris n'échappe malheureusement pas à la règle. L'accès aux futures pages Lire autrement nécessitera en tout pas moins de 3 clics. Le parcours menant au futur emplacement des pages est qui plus est semé d'embûches, même pour un utilisateur chevronné de la synthèse vocale Jaws. La page d'accueil du portail Paris.fr possède tout d'abord au moins 3 cadres ou « frame »⁵⁰ dont la difficulté de lecture par les synthèses vocales n'est plus à prouver. L'accès à la page « Bibliothèques » qui se fait via des icônes cliquables de petite taille est également malaisé pour les utilisateurs malvoyants. Reste enfin l'icône « déficients visuels » située en haut de l'écran dont la

⁵⁰ Se reporter à la partie II pour de plus amples explications.

fonction est de permettre aux utilisateurs malvoyants de régler la taille et la couleur des caractères. Cette initiative est salutaire mais bien souvent inutile dans le sens où la plupart des personnes touchées par un handicap visuel sont équipées de logiciels adéquats. On aurait pu grossir cette icône et l'employer à de meilleures fins comme par exemple créer un lien direct vers les pages Lire autrement. Cette modification n'est vraisemblablement pas possible à effectuer, dans le sens où nos possibilités d'actions se limitent aux seules pages du portail Ermès⁵¹

Page d'accueil du portail Paris.fr

Menu d'accès rapide de la page d'accueil

L'accès aux pages relatives aux Services n'est pas non plus des plus intuitif. Il faut en effet passer par le lien situé en haut à droite intitulé « Catalogue des bibliothèques de prêt ». On ne peut pas dire que l'accès aux services soit éminemment logique. On s'attend en vérité plus à trouver les informations relatives aux services au sein du menu principal. Enfin, cette seconde page présente de par la présence de cadres les mêmes obstacles que la précédente.

⁵¹ On entre dans le champ du portail Ermès à partir de la page intitulée « Catalogue des Bibliothèques de prêt de la ville de Paris. »

Par ce second clic, on atteint enfin la page « Catalogue » dans laquelle on trouvera l'onglet « Services ». Cette page présente pour sa part un obstacle structurel de taille. Les pages Lire autrement pourraient en effet aussi bien se trouver dans la rubrique « Services que dans la rubrique « Handicap ». Enfin, on note la présence gênante de menus déroulants.

Page « Catalogue des Bibliothèques de prêt de la Ville de Paris »

Menu déroulant de la page « Catalogue des Bibliothèques de prêt de la Ville de Paris »

Pour pallier complètement à ces nombreux problèmes d'accès, il faudrait convaincre le Service des Réseaux et de la Communication de la Ville de Paris d'apporter les modifications exposées auparavant. Mais il s'agirait plutôt de supprimer l'icône « déficients visuels » pour la remplacer par une icône multi-handicaps qui constituerait un lien direct vers la page d'accueil de la rubrique « Services »

B- Discussions autour de l'architecture

Méthodologie

On s'est dans un premier temps penché sur le contenu de la maquette de présentation papier des pôles Lire autrement du réseau parisien. Si le contenu est très synthétique, il constituait néanmoins un point de départ fiable. La maquette de présentation s'articule autour des catégories suivantes: « Collections accessibles », « Les

services », « Le matériel informatique », « Les animations », « Contacts et accès » et « Horaires d'ouverture ».

L'organisation du contenu synthétique de présentation ne pouvait à l'évidence n'être transposée qu'en partie. En effet, les intitulés « Contacts et accès » et « Horaires d'ouverture », ainsi que « Les services » et « Les matériels informatiques » pouvaient en partie être réunis. Cependant, l'ordonnancement était en partie celui que nous allions plus tard adopter. On allait en effet mettre en avant les collections pour ensuite présenter le matériel informatique, certains services et les animations. Aussi, les « Informations pratiques » allaient bel et bien être disposés à la fin, tout comme dans la présente présentation⁵². Il fallait enfin supprimer toute formulation maladroite du type « Collections accessibles »; Le renseignement véhiculé par l'indication accessible peut être par exemple traduite par le logo « déficient visuel »

La réflexion autour de l'architecture des pages Lire autrement ^a ont ensuite fait l'objet d'une observation critique, puis d'une évaluation des pages des espaces L'Oeil et la Lettre (médiathèque José Cabanis), de l'espace Louis Braille (médiathèques du réseau du Val d'Europe) et l'espace Homère (médiathèque Emile Zola de Montpellier). Les grilles d'évaluation, construites à partir de l'observation du contenu des 3 sites rendent compte des partis pris en ce qui concerne l'architecture, les contenus textuels, les contenus iconographiques et multimédias. Il convenait ainsi de rendre visibles les partis pris éditoriaux de chaque site et d'en tirer les enseignements nécessaires.

L'examen attentif de ces 3 sites a donné lieu aux conclusions suivantes. Les intitulés de rubriques et de sous rubriques sont la plupart du temps claires, mais parfois trop longs. L'erreur la plus fréquente est certainement l'ajout inutile des adjectifs « adapté » et « accessible » au sein des titres et sous-titres de rubriques. La nature des collections, des services, ou encore des matériels informatiques est sous entendue par la présence d'un titre de page clair et concis et la présence du logo du service ou encore le logo « déficients visuels ». Avant l'évaluation de ces 3 sites, on n'avait pas manqué nous même de faire la même erreur.

L'ordonnancement des rubriques n'est pas toujours de plus heureux. Les pages L'Oeil et la Lettre de la médiathèque José Cabanis ont une mauvaise appréhension de la logique utilisateur et les habitudes de navigation de l'internaute classique et déficient visuel. Du fait d'un public cible handicapé, on s'entête à présenter les informations pratiques en tête des pages alors que tout public aura pour habitude d'aller les chercher à la fin des pages d'un site. Enfin, les « Collections » qui sont pourtant ce que recherche en

⁵²Le document de présentation des pôles Lire autrement est accessible à l'adresse suivante: <http://www.paris.fr/viewmultimediacomment?multimediacomment-id=127864>

premier lieu tout lecteur n'intervient qu'en troisième lieu après la page d'accueil et les « Services spécifiques ». Les sites de l'espace Homère et la salle Louis Braille présentent pour leur part l'inconvénient de contenir des informations qui pourraient être moins disparates et donc réunies sous des items plus génériques.

Evolution successive de l'architecture des pages Lire autrement

L'évaluation des sites précédemment évoqués a permis d'éviter des erreurs de formulation des rubriques, ainsi que d'ordonnancement. L'architecture des pages Lire autrement a néanmoins encore fait l'objet de 3 propositions distinctes:

ARCHITECTURE 1

Accueil
Informations pratiques
Collections
 Multimédia
 Matériels informatiques
 Ateliers
Programmation
 Sitothèque

ARCHITECTURE 2

Accueil
Multimédias
 Matériels informatiques
 Ateliers
 Collections
 Programmation
Informations pratiques
 Sitothèque

ARCHITECTURE 3

Accueil
Collections
Multimédias
 Matériels...
 Ateliers
 Programmation → Animations
Informations pratiques
 Sitothèque → liens

Schéma de l'évolution de l'architecture globale des pages Lire autrement

Les erreurs commises au sein des deux premières architectures sont issues d'un manque de prise de distance par rapport aux sites observés au préalable. Les intitulés ont également été modifiés d'un commun accord pour une meilleure appréhension globale du contenu. On a ainsi préféré « Animations » à « Programmation », « Liens » à « Sitothèque ». Voici alors le plan de l'architecture validée par le Comité de pilotage.

Accueil

Collections

Multimédias et Informatique

Matériels informatiques
 Ateliers

Animations

Informations pratiques

Accueil (coordonnées/contacts/ horaires)
 M Yourcenar (Accès/ Plan/ Préparer sa visite)
 M Duras (Accès/ Plan/ Préparer sa visite)

Liens

C- Mise en place d'un dispositif de navigation accessible

Menu de navigation

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les menus constituent une condition essentielle de l'accessibilité des contenus. Les menus du portail Ermès ne pouvaient pas être repris tels quels car ils présentent un double inconvénient: ils sont construits à partir de tableaux et sont déroulants. On a fait le choix d'un menu réduit à sa plus simple expression: les intitulés des rubriques sont inscrit en lettres capitales bleues, soulignées et séparées par de simples tabulations.

Pour les pages dont le contenu est plus ample, on a dû penser des menus de navigations sous la forme de mosaïque. Cela a été le cas pour les rubriques « Collections » et « Informations pratiques ». Si l'emploi de l'image sans attribut « atl » pour associer un texte alternatif semble proscrit, l'utilisation de menus synthétiques et iconographiques est tout à fait pertinente dans de pareils cas.

Pour la page « Collections », il est très utile dans la mesure où il nous donne accès aux nombreux types de supports présents dans les fonds des deux médiathèques pôles déficients visuels. A chaque image, on a bien sûr pris le soin d'associer un texte descriptif parlant du type « Livres audio », « DVD en aduidescription ». L'association d'un texte alternatif à une image permet d'alimenter le menu de navigation hiérarchisé de la synthèse vocale Jaws. Les utilisateurs malvoyants et les autres peuvent pour leur part faire tout simplement usage de la touche « Tabulation ».

La mosaïque de navigation de la page « Informations pratiques » composée de deux images (les photographies des façades respectives des deux bibliothèques) procèdera de la même manière.

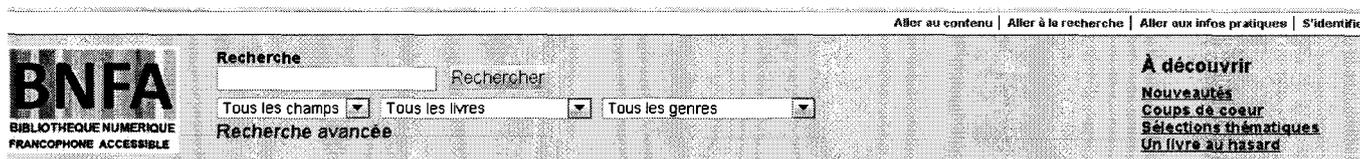
-Liens d'évitement

Les liens d'évitement dont on a expliqué tantôt le mode de fonctionnement ne peuvent être insérés comme escompté avant le menu principal de navigation du portail. Cela n'est pas sans dommage pour les utilisateurs de synthèses vocales dans le sens où on leur imposera la lecture linéaire, sans évitement possible, la lecture des intitulés de rubriques du menu principal de navigation. On ne cependant pas intervenir sur le cadre pré défini du portail que constituent le menu principal de la page « Catalogues des Bibliothèques de prêt de la Ville de Paris », la « Recherche rapide dans le catalogue » et le cadre « Mon compte usager ». Dans ce cas de figure, seul le lien d'évitement « Aller au

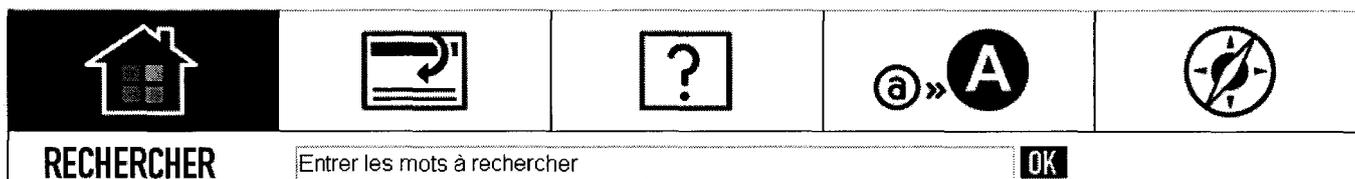
menu principal » situé avant celui-ci n'est pas réalisable mais les autres le restent néanmoins. On pourrait alors imaginer des liens invisibles situés avant le menu des pages Lire autrement qui indiqueraient « Aller au contenu », « Aller au pied de la page » « Aller à mon compte usager » et « Aller à l'accueil Lire autrement »

Menu d'accessibilité

Le menu d'accessibilité offrirait pour sa part plus de possibilités. Les liens dits d'évitement sont dans ce cadre visibles sous la forme de liens soulignés comme cela est le cas sur le site de la BNFA, ou encore sous la forme d'un menu de navigation graphique (cf le site multi-handicaps du Centre Pompidou)



Menu d'accessibilité de la BNFA



Menu d'accessibilité du site multi handicap du Centre Pompidou

On se propose de présenter ce menu d'accessibilité sous la même forme que le fil d'Ariane mais les liens seraient grisés afin d'être différenciés de ceux du fil d'Ariane. On offrira alors aux internautes les possibilités suivantes « Aller au contenu », « Aller au pied de page » et « Compte usager »

Fil d'Ariane

Le portail Ermès ne présente pas communément de fil d'Ariane mais on a pu en insérer un de la même manière que pour le menu de navigation des pages Lire autrement. Le fil d'Ariane présente cependant une légère variante de présentation: les intitulés sont écrits en lettres minuscules. On a pris la décision de centrer le fil d'Ariane sur les seules pages Lire autrement, dans le sens où le reste du portail est malheureusement difficilement accessible aux personnes déficientes visuelles.

Retour en haut de la page

Le « Retour en haut de la page » n'est pas non plus présent par défaut sur le portail Ermès. On a pu en disposer toutes les demies pages en modifiant de façon « artificielle » le code de la page HTML. Ce type d'indication devrait en effet être ajoutée dans la feuille de style CSS mais on ne peut intervenir sur ce cadre strict de la charte graphique et ergonomique du portail.

- Signalétique des liens

La page web test de la rubrique « Collections »⁵³ révèle quelques dysfonctionnements dans la gestion des liens visités. Si l'apparence des liens change dès que l'on passe le curseur au dessus du lien, celui ci ne change pas de couleur un fois visité. Aussi, on a demandé à ce que les liens vers des tableaux excel présentant des listes de nouveauté soient soulignés par respect des conventions. Mais la vision d'ensemble que la page test donne de la page laisse à penser qu'il vaudrait mieux adapter l'apparence des liens prévu par la feuille de style du portail (liens figurés en bleu et non soulignés). La signalétique du lien « Retour en haut de la page Lire autrement convient tout à fait.

Gestion des images et des supports multimédias

Les images seront dans les pages Lire autrement utilisées à des desseins de navigation et d'illustration. La page test de la rubrique « Collections » révèle une bonne prise en compte par les navigateurs, « Mozilla Firefox », « Google Chrome » et « Internet Explorer » une bonne prise en compte des balises « alt ».

Les pages Lire autrement font enfin la part belle aux supports multimédias. On prévoit d'insérer dans le contenus des pages des liens vers des documents excel (listes de nouvelles acquisitions, listes de la collection de livres gros caractères). On a alors associé à chaque document téléchargeable un texte alternatif indiquant « Ouverture du document dans un autre onglet ». Le même traitement sera prévu pour les documents MP3.

Pour des questions de droit, on ne diffusera pas des extraits de films en audiodescription. On se contentera de renvoyer vers des sites qui en proposent le visionnage

⁵³La page test de la rubrique « Collections » est accessible à l'adresse suivantes: http://b14-sigbermes.apps.paris.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&PORTAL_ID=portal_model_instance_collecti onstest.xml#HAUT . Comme on pourra aisément l'observer, de nombreux points restent à parfaire. Les 5 autres rubriques ne seront pas exposées en annexes du fait de leur état encore trop exploratoire.

D Prise en compte d'un double public

La prise en compte du double public potentiel de sites présentant des services spécifiques à destination des personnes déficientes visuelles reste dans les 3 sites observés que très parcellaires. Les intitulés de rubriques sont trop souvent stigmatisantes et ne concerne que le public premier de ces services. Les termes les plus spécifiques tels que « balisages multisensoriel » sont expliqués entre parenthèses ou font l'objet de courts développements dans le corps du texte. Mais le fait est que l'on ne prévoit la plupart du temps pas d'explications des termes techniques à destination des accompagnateurs ou encore des professionnels.

On a dans un premier temps inclure une rubrique lexicale vers laquelle tous les termes complexes seraient définis, mais on a renoncé au vu du grand nombre de rubriques (6 en tout). A alors émergé l'idée d'associer des POP UP à chaque terme. Connaissant les désagréments que peuvent provoquer ces dispositifs aux personnes déficientes visuelles, on a pensé à associer à ces POP UP les adaptations nécessaires à savoir un texte alternatif indiquant que le POP UP s'ouvre dans un autre onglet et une intervention sur le code du POP UP pour qu'il s'affiche en pleine page. Ces précautions contribuent à éviter la désorientation du lecteur.

L'exposé des divers partis pris de conception en matière d'architecture, de navigation et de gestion de contenu a permis de mettre au jour les possibilités, mais aussi les limites de l'application Ermès. On réalise alors que l'accessibilité de pages spécifiques insérées dans une structure web pré existante ne peut être totalement effective. Il s'agira encore d'effectuer à nouveau des tests préalables et surtout d'intégrer des usagers déficients visuels dans l'accessibilité web des pages Lire autrement.

Conclusion

On pu voir qu'à une notion aussi plurielle que l' handicap répondent un cadre législatif mouvant et une accessibilité à géométrie variable selon l'environnement web dans lequel on se trouve. On savait qu'à l'horizon 2012, toute structure publique devra proposer un cadre bâti et un environnement numérique accessibles. Mais à l'usage, on réalise que l'accessibilité web consiste plus à l'adaptation d'un environnement web pré existant qu'une remise aux normes à proprement parler. L'impossibilité d'insertion de tous les liens d'évitement nécessaires, les limites liées au verrouillage des feuilles du site réduisent le travail à une mise en accessibilité partielle et non pas optimale. La migration dans un an environ vers la version 2.6 de V Smart laisse espérer l'émergence de possibilités nouvelles. L'accessibilité du portail est pour ce qui est de l'accès au catalogue en pleine étude.

La création d'un blog dans le but de publier en temps réel les actualités des bibliothèques laisse également songeur quand l'on pense que les modèles disponibles pour les applications de type Joomla et Wordpress ⁵⁴ sont aussi peu malléables que les fonctionnalités du logiciel Vsmart. *7*
Hecht

Enfin, la mise ne place des futures pages Lie autrement ne saura se faire sans l'évaluation préalable de lecteurs déficients visuels. L'intégration de la « vision utilisateur » constituera très certainement un des facteurs clés du projet.

+ Travail d'analyse d'un grand volume
+ Analyse et mise en œuvre de la synthèse
- pb des besoins personnels ne sont pas pris en compte (p.33, 35, 15)
- pb: def sans valeur ajoutée
- soucis de mise au jour
- pb: notre de "médiatisation" qui paraît dans l'air n'est pas développée
besoins d'événement, ateliers, etc
peut-être aussi des p. 2, 3 qui ne font qu'une demande de p

⁵⁴Joomla et Wordpress sont des « Content Management System » et permettent de publier sous la forme de billets des contenus.

Bibliographie thématique

Handicap généralités

Articles de presse spécialisés

- LESPINET NAJIB, V et BELIO, *Classification des handicaps : enjeux et controverses* revue Hermes, n°66, aout 2013.

Ouvrages

- LARROUY, Muriel, *L'invention de l'accessibilité : des politiques de transports des personnes handicapées aux politiques d'accessibilité de 1975 à 2005*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2011 .

Accessibilité web

Mémoires

- BONELLO, Claire, *Accessibilité et handicaps en bibliothèque*, Mémoire pour le diplôme de conservateur, ENSSIB 2009.
- RINGOT, Marion, *L'accès aux documents pour les personnes déficientes visuelles à l'ère du numérique*, Diplôme national de master Domaine - sciences humaines et sociales Mention - livre et savoirs Spécialité - Édition numérique des savoirs, 2009.

Ouvrages

- ALTINIER, A, *Accessibilité web: normes et bonnes pratiques pour des sites plus accessibles*, Eyrolles, Paris 2012 .
- VAN LANCKER, Luc, *Accessibilité des sites web : mise en oeuvre des directives WCAG 1.0*, Ed.Saint Herblain, Paris, 2008.

Ressources numériques

- BERNARD, Aurélie, *Accessibilité: enjeux et bonnes pratiques* [en ligne] disponible à l'adresse [en ligne] disponible à l'adresse <http://www.redaction-web-seo.fr/accessibilite-web-aurelie-bernard.pdf> consulté le 1 Mai 2013.
- *Annuaire des établissements* [en ligne] disponible à l'adresse <http://alphabib.bpi.fr/xwiki/bin/view/Establishments/?&firstIndex=20> consulté le 1 Mai 2013.
- *Bibliothèque du Val d'Europe : handicap et accessibilité* [en ligne] disponible à l'adresse http://mediatheques.valeurope-san.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_instanc e_sommaire_handicap.xml&SYNCMENU=SOMMAIRE_HANDICAP consulté le 15 Mai 2013.

- *Espace Homère*, [en ligne] disponible à l'adresse < <http://mediatheque.montpellier-agglo.com/action-culturelle-/accueil-handicapes/espace-homere-75952.khtml> > consulté le 20 Mai 2013.

- *Centre Pompidou : publics handicapés*, [en ligne] disponible à l'adresse <<http://www.handicap.centrepompidou.fr/handicapcp/site/index.php>> consulté le 20 Mai 2013.

- *Bibliothèque de Toulouse : le pôle Œil et la lettre* [en ligne] disponible à l'adresse <<http://www.bibliotheque.toulouse.fr/accessibilite.html>> consulté le 20 Mai 2013.

Référentiels d'accessibilité web

- *WCAG Samurai* [en ligne] disponible à l'adresse <<http://www.wcagsamurai.org/>> consulté le 28 Mai 2013.

- *W3C, Directives pour l'accessibilité aux contenus Web (version 1.0) : W3C Recommendation 5-May-1999* [en ligne] disponible à l'adresse < <http://www.la-grange.net/w3c/wcag1/wai-pageauth.html> > consulté le 18 Mai 2013.

- *BRAILLENET, Référentiel Accessiweb 2.2*, [en ligne] disponible à l'adresse <http://accessiweb.org/index.php/accessiweb_2.2_liste_generale.html > consulté le 20 Mai 2013.

- *W3C, Techniques pour les règles d'accessibilité du contenu Web 1.0*, [en ligne] disponible à l'adresse <<http://www.la-grange.net/w3c/WAI-WEBCONTENT-TECHS/#status>> consulté le 20 Mai 2013.

- *Gouvernement de Tunisie, Guide d'évaluation des sites web publics* disponible à l'adresse [en ligne] disponible à l'adresse <http://www.tunisie.gov.tn/Guide_publics.pdf> consulté le 21 Mai 2013.*

Textes de lois

- Loi 75-534 du 30 juin 1975 (JO du 1^{er} juillet 1975) : loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.

- Loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (JO du 12 février 2005)

Annexe 1 : Organigramme de la médiathèque Marguerite Duras

e

DIRECTION

Christine Péclard (conservateur en chef)
Adjointe : Adèle Spieser (conservateur)

Secrétariat :
Axelle Zopani (CA)

Action culturelle :
Philippe Tourrière (BAS)
Sandrine Dérym (ASBM norm)
Mohamed Fatv (CA)

Chargée de communication
Valérie Albac (AAB)

Service aux publics :
Noémie Valat (bibliothécaire)

Publics spécifiques :
Hélène Kudzia
(bibliothécaire)

SECTEUR ADULTES

SECTEUR JEUNESSE
Catherine Ejarque (ASBM ex)
Florence Vignane (ASBM ex)
Aude Gibaud (ASBM sup)
Audrey Lémery (ASBM CN)
Elodie Flemin (ASBM CN)
Marie Huet (ASBM CN)
Congé maternité
Yoann Auroy (AASM)
Guillaume Gruet (AASM)
Bénédicte Bécret (AASM)
Elisabeth Lancou (ASBM)
Fonds Lire autrement

SECTEUR DISCOTHEQUE
Maÿlis Tapie (ASBM sup)
Marielle Bonnabé ((ASBM CN)
Estelle Maurel (ASBM CN)
Philippe Lerch (ASBM CN)
Maïlys Bion (AASM)
Alan Chowdhury (AASM)

SECTEUR VIDEOTHEQUE
Amandine Prié (ASBM sup)
Mathieu Palanchini (ASBM sup)
Stéphanie Renon (ASBM CN)
Thomas Gérard (AASM)
Nathalie Bezon (AASM)
Martin Wunsch (AASM)
Fonds Lire autrement

SECTEUR EUR MEDIATION NUMERIQUE
Fabienne Le Hein (bibliothécaire)
Emilie Bourneau (ASBM sup)
Sandra Goguy (ASBM CN)

Annexe 2 : Newsletter Lire autrement – Juin 2013 [extrait]

SAMEDI 8 JUIN 14 h

L'HEURE MUSICALE : Noise Music, à l'écoute du bruit

La noise music, ou musique bruitiste, est un courant marginal qui utilise le bruit comme ressource musicale. Allant à contre-pied de l'esthétique traditionnelle, il s'intéresse à l'effet, souvent violent ou dérangeant, produit sur l'auditeur.

[en savoir plus](#)

salle audiovisuelle

entrée libre dans la limite des places disponibles

[Retour au sommaire](#)

SAMEDI 8 JUIN 15h30

JARDIN MÉDIÉVAL : Atelier coiffe médiévale

Venez fabriquer votre coiffe.

Damoiseaux et damoiselles à partir de 4 ans

entrée libre

8-9 JUIN FESTIVAL BULLES ZIK

Ce festival allie bande dessinée et musique. Nous présentons ci-dessous uniquement les manifestations musicales.

Auteurs présents :

Ludovic Debeurme, François Amoretti, Benoît Barale, Julien Lois, Vincent Bergier, Besson, Lucie Durbiano, Jampur Fraize, Fanny Michaëlis, David Snug, Jean Bourguignon, Etienne M, Mandragore, Miras, Marie de Monti, Emmanuel Moynot, Mezzo, Mana Neyestami, Magalie Tessier, David Ziggy Green, Det, Fifi, Half Bob.

Côté Zik :

Toute la journée, les auteurs invités se succéderont sur scène pour prouver, une fois de plus, qu'ils ont de multiples talents. Concerts de Crashbirds, Fatherkid, Les Minutes, Stop II, The Polaroid People, Greg Zlap...

[Programme à télécharger en pdf](#)

[Retour au sommaire](#)

MERCREDIS 12 ET 26 JUIN 10h30
LECTURE : Une heure entière dans les histoires

Un mercredi sur deux, les bibliothécaires invitent petits et plus grands à partager un moment de rêve et d'évasion dans le monde des contes et des histoires ! À partir de 4 ans.

section jeunesse
entrée libre dans la limite des places disponibles

VENDREDI 14 JUIN 15h 
PROJECTION EN AUDIODESCRIPTION : V pour Vendetta

Film de science-fiction de James McTeigue, 2005, 2h.
en savoir plus

auditorium, RDC
entrée libre dans la limite des places disponibles

[Retour au sommaire](#)

SAMEDI 15 JUIN 10h30 
ATELIER-DÉCOUVERTE LIRE AUTREMENT : Les revues Daisy

A partir du 15 juin la médiathèque prête gratuitement des revues DAISY aux aveugles et malvoyants. Ces CD proposent une lecture audio intégrale et structurée de titres de la presse : Le Monde, sélection hebdomadaire ; Le Point ; Géo ; L'Histoire ; Lire ; Notre temps ; Psychologie magazine ; Que choisir ; Le monde des ados.



Espace Lire Autrement, 1er étage
entrée libre dans la limite des places disponibles

[Retour au sommaire](#)

Annexe 3 : Grilles d'évaluation de l'accessibilité web

Préambule :

Les grilles d'évaluation synthétiques qui suivent ont pour but l'évaluation de l'accessibilité des 3 sites choisis. On n'a pas pris le parti de l'exhaustivité. Les ressources utilisées pour la conception de ces grilles sont :

- *Techniques pour les règles d'accessibilité du contenu Web 1.0*

<http://www.la-grange.net/w3c/WAI-WEBCONTENT-TECHS/#status>

- *Guide d'évaluation des sites web publics*

http://www.tunisie.gov.tn/Guide_publics.pdf

On évaluera successivement les procédés de navigation, la structuration du contenu, l'ergonomie générale et enfin la disposition des contenus textuels, iconographiques et multimédias.

SITE 1 :

Nom du site :

Bm Toulouse - Espace l'œil et la lettre

Adresse :

http://www.bibliotheque.toulouse.fr/pole_oeil.html

Avant propos

Cette grille d'évaluation des sites de référence en matière de communication numérique à destination des publics déficients évalue aussi bien les règles d'ergonomie que celle d'accessibilité spécifique à ce type de public. ^

I- EVALUATION QUANTITATIVE

INDICES DE NOTATION

Non évaluable	Néant	Passable	Bien	Excellent
-	0	2	5	8

NAVIGATION

Accès général

Critères	Notation
- L'accès aux pages spécifiques est clair et identifiable Navigation	2

TOTAL 2/8

Généralités

Critères	Notation
- Des liens vers le haut de la page sont disponibles	8
- Les raccourcis clavier de navigation sont indiqués dans une page dédiée	-
- Le pied de page est présent sur toutes les pages du site, affichant les informations relatives aux droits de copie et de réutilisation, l'émetteur	8
- Présence d'un fil d'Ariane est situé au dessus de la zone de contenus	8
- Présence d'une barre de recherche rapide en tête de page	8
- Le site propose une liste d'accès rapide aux pages les plus demandées, visible dans toutes les pages du site opérationnels	8

TOTAL 40 /40

Barre de menu

Critères	Notation
- Insertion de liens d'évitement	-
- Les noms des rubriques et des sous rubriques sont lisibles	8
Le menu ne contient pas plus de 5 rubriques et sous rubriques	5

TOTAL13/16

STRUCTURATION ET PRESENTATION DU CONTENU

Ergonomie et charte graphique

Critères	Notation
- Chaque catégorie d'objet (titre, corps de texte, légende, etc.) est caractérisée par un style appliqué à l'ensemble du site.	8
- Les styles employés sont cohérents avec le niveau hiérarchique de l'information (la police de Titre1 est supérieure à celle de Titre2).	8

- Le site ne présente pas de texte qui clignote ou défile et le corps de texte n'est pas en majuscules.	8
- Le contraste entre le texte et le fond de page est fort et positif (texte foncé sur fond de page clair).	8
- Les couleurs du texte de contenu ne sont pas les mêmes que celles des liens.	8
- Le fond d'écran n'est pas texturé et ne présente pas de motifs.	8
- L'usage d'images, graphiques purement esthétiques et sans plus-value informationnelle est rationnel voire même réduit.	8
- Les puces d'énumération et les listes à puces ne correspondent pas à des images (sauf choix d'identité graphique prépondérant).	8
- Présence feuille de style	-
- Pas plus de 3 polices différentes sur la même page	8

TOTAL 72/72

Contenu textuel

Critères	Notation
- Les formulaires sont insérés dans une balise Form	8
Les formulaires sont accompagnés de textes explicatifs (balise form)	8
- Le site ne comporte pas de liens internes actifs vers des pages en construction ou mortes	5 quelques pbs avec renvois vers les collections, formats de fichiers complexes)
- Les liens hypertextes visités changent de couleur	0
- Les liens internes et externes sont clairement identifiés par un texte alternatif	0
- Le site donne des informations sur la dernière mise à jour de chaque page -	0
Le contenu est clair et synthétique	_8
Le site offre des actualités récentes et à jour	2
- Utilisation d'outils d'archivages de type tar, zip et gzip	-
- Présence de niveaux d'imbrications dans les liste de type ol et ul	8
- Eviter la présentation d'informations textuelles sous forme de tableaux	8
- Tout document textuel cliquable doit inclure un texte alternatif	0
- Un accès clavier au formulaire est fourni	-

- Fournir un texte alternatif pour les boutons cliquables	0
- Le recours aux tableaux est justifié	-
- Les tableaux en présence emploient les balises caption, summary, scope header...	-

TOTAL 47/72 = 12 environ

Contenu iconographique

Critères	Notation
- Chaque image dispose d'un texte alternatif	0
- Toute information trop visuelle est traduite au moyen d'un contenu en audiodescription	-
- Fournir un lien textuel pour toute région cliquable de l'image	-
- Les images sont suffisamment visibles (taille, couleurs balance)	8
- Eviter l'insertion img cliquable	8

TOTAL 16/24 = 14

Contenu multimédia

Critères	Notation
- Présence d'une description alternative ou de tout autre équivalent accessible	-
- Présence de supports mp3	8
- Eviter la présence d'applications et d'animations clignotantes	-
La durée des contenus vidéo ou audio est indiquée	0
- Les sons et vidéos sont déclenchés par l'utilisateur.	8
- En cas de lecture du podcast sur le site, l'utilisateur conserve le contrôle du déroulement de l'enregistre	5
- Les animations, sons et clignotements peuvent être mis en pause	-
Les animations ou effets multimédias ne sont utilisés que s'ils apportent une réelle plus-value informationnelle au site.	-

TOTAL 21/ 32 12,5

II EVALUATION QUALITATIVE-

Points forts :

- présence de documents alternatifs sonores (mp3)
- Une mise en page claire et hiérarchisée – bonne prise en compte des principes ergonomiques
- Une navigation aisée mais perfectible (créer des raccourcis clavier)
- Un contenu synthétique – utilisation habile des renvois vers d'autres documents

Faiblesses :

- pas de textes alternatifs au niveau des images, des renvois vers d'autres documents
- le site ne présente pas d'actualités ou très peu . Ce n'est donc pas un support de com privilégié pour la communication d'animations (y a-t-il un blog?)

- Architecture :

- Les services proposés par le pôle L'Œil et la Lettre
- collection/ matériel/ animation
- Découvrez en audio les cheminements d'accès à la Médiathèque José Cabanis accès
- Découvrez en audio la Médiathèque José Cabanis accès
- Le catalogue audio des acquisitions Audio 2011 du pôle L'œil et la Lettre
- collection
- Un fonds documentaire (Livres/CD/DVD) accessible pour un choix d'emprunt en autonomie collection
- une bibliothèque numérique collection
- une sélection de sites web adaptés ouverture vers des liens externes

En résumé :

- On met l'accent sur les collections (très disloquées dans la page) puis sur l'accès et enfin liens externes
- -présentation très linéaire (sans rubriques) contrebalancé par une bonne navigation

Critiques :

- les informations sur les collections devraient être regroupées
- on devrait mettre en avant les informations pratiques avant même les collections

SITE 2

Nom du site : Médiathèque du Val d'Europe

Adresse : http://mediatheques.valeurope-san.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_instanc e_sommaire_handicap.xml&SYNCMENU=SOMMAIRE_HANDICAP

I- EVALUATION QUANTITATIVE

INDICES DE NOTATION

Non évaluable	Néant	Passable	Bien	Excellent
-	0	2	5	8

NAVIGATION

Accès général

Critères	Notation
- L'accès aux pages spécifiques est clair et identifiable	8

TOTAL 8 / 8

Généralités

Critères	Notation
- Des liens vers le haut de la page sont disponibles	5
- Les raccourcis clavier de navigation sont indiqués dans une page dédiée	-
- Le pied de page est présent sur toutes les pages du site, affichant les informations relatives aux droits de copie et de réutilisation, l'émetteur	8
Présence d'un fil d'Ariane est situé au dessus de la zone de contenus	5
- Présence d'une barre de recherche rapide en tête de page	8
Le site propose une liste d'accès rapide aux pages les plus demandées, visible dans toutes les pages du site opérationnels	8

TOTAL 34 / 40

Barre de menu

Critères	Notation
- Insertion de liens d'évitement	-
- Les noms des rubriques et des sous rubriques sont lisibles	8
Le menu ne contient pas plus de 5 rubriques et sous rubriques	8

TOTAL 16 / 16

STRUCTURATION ET PRESENTATION DU CONTENU

Ergonomie et charte graphique

Critères	Notation
- Chaque catégorie d'objet (titre, corps de texte, légende, etc.) est caractérisée par un style appliqué à l'ensemble du site.	8
- Les styles employés sont cohérents avec le niveau hiérarchique de l'information (la police de Titre1 est supérieure à celle de Titre2).	8
- Le site ne présente pas de texte qui clignote ou défile et le corps de texte n'est pas en majuscules.	8
- Le contraste entre le texte et le fond de page est fort et positif (texte foncé sur fond de page clair).	8
- Les couleurs du texte de contenu ne sont pas les mêmes que celles des liens.	8
- Le fond d'écran n'est pas texturé et ne présente pas de motifs.	8
- L'usage d'images, graphiques purement esthétiques et sans plus-value informationnelle est rationnel voire même réduit.	8
- Les puces d'énumération et les listes à puce ne correspondent pas à des images (sauf choix d'identité graphique prépondérant).	8
- Présence feuille de style	-8
- Pas plus de 3 polices différentes sur la même page	8

TOTAL 80/80

Contenu textuel

Critères	Notation
- Les formulaires sont insérés dans une balise Form	0
- Les formulaires sont accompagnés de textes explicatifs (balise form)	0
- Le site ne comporte pas de liens internes actifs vers des pages en construction ou mortes	8
- Les liens hypertextes visités changent de couleur	8
- Les liens internes et externes sont accompagnés d'un texte alternatif	0
- Les liens internes et externes sont clairement identifiés par un texte alternatif	0
- Le site donne des informations sur la dernière	0

mise à jour de chaque page -	
- Le contenu est clair et synthétique	_8
- Le site offre des actualités récentes et à jour	8
- Utilisation d'outils d'archivages de type tar, zip et gzip	-
- Présence de niveaux d'imbrications dans les liste de type ol et ul	-
- Tout document textuel cliquable doit inclure un texte alternatif	0
- Un accès clavier au formulaire est fourni	-
- Fournir un texte alternatif pour les boutons cliquables	8
- Le recours aux tableaux est justifié	-
- Les tableaux en présence emploient les balises caption, summary, scope header...	-

TOTAL 56/96 environ 110

Contenu iconographique

Critères	Notation
- Chaque image dispose d'un texte alternatif	0
- Toute information trop visuelle est traduite au moyen d'un contenu en audiodescription	-
- Fournir un lien textuel pour toute région cliquable de l'image	-
- Les images sont suffisamment visibles (taille, couleurs balance)	8
- Eviter l'insertion img cliquable	8

TOTAL 16/24 = 14

Contenu multimédia

Critères	Notation
- Présence d'une description alternative ou de tout autre équivalent accessible	-
- Présence de supports mp3	-
- Eviter la présence d'applications et d'animations clignotantes	-
La durée des contenus vidéo ou audio est indiquée	-
- Les sons et vidéos sont déclenchés par l'utilisateur.	-
- En cas de lecture du podcast sur le site,	-

l'utilisateur conserve le contrôle du déroulement de l'enregistre	
- Les animations, sons et clignotements peuvent être mis en pause	-
Les animations ou effets multimédias ne sont utilisés que s'ils apportent une réelle plus-value informationnelle au site.	-

TOTAL Non évaluable

II EVALUATION QUALITATIVE

Les principaux points forts :

- respect des principes d'ergonomie
- le contenu est clair et concis
- un bandeau latéral utile pour accès à 'autres contenus intéressants EX : liens externes et Voir aussi
- des textes alternatifs pour les boutons ex : envoyer le formulaire

Les principales faiblesses :

- la navigation est malaisée car on doit toujours faire des aller retour entre la page handicap et les sous rubriques. Le fil d'Ariane est très mal conçu dans le sens où il devrait faire apparaître :
- les pages principales du portail hors rubriques handicap tel que la ;page d'accueil
- les pages concernant la rubrique handicap
- pas de support mp3 décrivant la médiathèque, l'itinéraire depuis les transports
- pas de textes alternatifs pour les liens internes et externes, les contenus icono.
- On perd totalement l fil d'Ariane lorsque par ex on consulte la programmation.

Architecture :

- Equipements
- Collections
- Actions culturelles et partenariats
- La Salle Louis Braille, un espace de travail spécifique dédié aux déficients visuels

Critiques :

- le cheminement dans les rubriques n'est pas logique
- on commence par équipement, collections animations pour décrire la salle louis braille qui fait également partie des équipements. Les informations ne sont alors pas regroupées.

SITE 3 :

Nom du site : Centre Pompidou – site multi handicaps

Adresse :<http://www.handicap.centrepompidou.fr/handicapcp/site/index.php>**INDICES DE NOTATION****I- EVALUATION QUANTITATIVE**

Non évaluable	Néant	Passable	Bien	Excellent
-	0	2	5	8

NAVIGATION**Accès général**

Critères	Notation
- L'accès aux pages spécifiques est clair et identifiable	0

TOTAL 2/8**Généralités**

Critères	Notation
- Des liens vers le haut de la page sont disponibles	0
- Les raccourcis clavier de navigation sont indiqués dans une page dédiée	8
- Le pied de page est présent sur toutes les pages du site, affichant les informations relatives aux droits de copie et de réutilisation, l'émetteur	8
Présence d'un fil d'Ariane est situé au dessus de la zone de contenus	8
- Présence d'une barre de recherche rapide en tête de page	8
Le site propose une liste d'accès rapide aux pages les plus demandées, visible dans toutes les pages du site opérationnels	8

TOTAL 40 /48**Barre de menu**

Critères	Notation
- Insertion de liens d'évitement	8
- Les noms des rubriques et des sous rubriques sont lisibles	8
Le menu ne contient pas plus de 5 rubriques et sous rubriques	8

TOTAL 24/24

STRUCTURATION ET PRESENTATION DU CONTENU

Ergonomie et charte graphique

Critères	Notation
Chaque catégorie d'objet (titre, corps de texte, légende, etc.) est caractérisée par un style appliqué à l'ensemble du site.	8
- Les styles employés sont cohérents avec le niveau hiérarchique de l'information (la police de Titre1 est supérieure à celle de Titre2).	8
- Le site ne présente pas de texte qui clignote ou défile et le corps de texte n'est pas en majuscules.	8
- Le contraste entre le texte et le fond de page est fort et positif (texte foncé sur fond de page clair).	8
- Les couleurs du texte de contenu ne sont pas les mêmes que celles des liens.	8
- Le fond d'écran n'est pas texturé et ne présente pas de motifs.	8
- L'usage d'images, graphiques purement esthétiques et sans plus-value informationnelle est rationnel voire même réduit.	8
- Les puces d'énumération et les listes à puce ne correspondent pas à des images (sauf choix d'identité graphique prépondérant).	8
- Présence feuille de style	8
- Pas plus de 3 polices différentes sur la même page	8

TOTAL 80/80

Contenu textuel

Critères	Notation
- Les formulaires sont insérés dans une balise Form	0
- Les formulaires sont accompagnés de textes explicatifs (balise form)	0
- Le site ne comporte pas de liens internes actifs vers des pages en construction ou mortes	8
- Les liens hypertextes visités changent de couleur	8
- Les liens internes et externes sont accompagnés d'un texte alternatif	8
- Le site donne des informations sur la dernière mise à jour de chaque page -	8
Le contenu est clair et synthétique	8

Le site offre des actualités récentes et à jour	8
- Utilisation d'outils d'archivages de type tar, zip et gzip	-
- Présence de niveaux d'imbrications dans les listes de type ol et ul	8
- Eviter la présentation d'informations textuelles sous forme de tableaux	8
- Un accès clavier au formulaire est fourni	8
- Fournir un texte alternatif pour les boutons cliquables	0
- Le recours aux tableaux est justifié	-
- Les tableaux en présence emploient les balises caption, summary, scope header...	-

TOTAL 88/ 104

Contenu iconographique

Critères	Notation
- Chaque image dispose d'un texte alternatif	0
- Fournir un lien textuel pour toute région cliquable de l'image	0
- Les images sont suffisamment visibles (taille, couleurs balance)	8
- Eviter l'insertion img cliquable	0

TOTAL 8/40

Contenus multimédia

Critères	Notation
- Présence d'une description alternative ou de tout autre équivalent accessible	2
- Présence de supports mp3	8
- Eviter la présence d'applications et d'animations clignotantes	8
La durée des contenus vidéo ou audio est indiquée	0
- Les sons et vidéos sont déclenchés par l'utilisateur.	8
- En cas de lecture du podcast sur le site, l'utilisateur conserve le contrôle du déroulement de l'enregistre	8
- Les animations, sons et clignotements peuvent être mis en pause	8
s animations ou effets multimédias ne sont utilisés que s'ils apportent une réelle plus-value informationnelle au site.	8

TOTAL 60/72

II EVALUATION QUALITATIVE

Les principaux points forts :

- une très bonne ergonomie de base
- un accès intuitif aux informations
- contenu clair et synthétique
- le menu accessibilité en haut de la page
- tous les liens internes et externes ont des textes alternatifs

Les principales faiblesses :

- difficulté de navigation du fait de l'absence de retour en haut de page
- l'architecture pourrait être plus intuitive
- le formulaire de contact n'est pas utilisable (absence de balise FORM)
- - Organiser
 - Consulter
 - Echanger
 - Qui sommes nous ?

En résumé :

- Une logique très utilitaire, partir des besoins les plus pratiques pour tendre ensuite vers des préoccupations plus abstraites

Critiques :

- Ce site est multi handicap, il présente trop d'images cliquables sans aucun textes alternatifs, surtout au niveau de la page d'accueil
- Navigation pénible du fait de la longueur des pages et surtout de l'absence de retour en haut de page

Annexe 4 : Evaluation du contenu des sites web

1- Bibliothèque José Cabanis de Toulouse

Adresse:

<http://www.bibliotheque.toulouse.fr/deficients-visuel.html>

Critères	Relevé / Remarques
ARCHITECTURE	
Brève description du parcours de l'internaute	<p>Rubriques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil des déficient visuels - Les services proposés par le Pôle L'oeil et la Lettre <ul style="list-style-type: none"> Des collections adaptées Un matériel adapté Une programmation adaptée - Préparer sa visite <ul style="list-style-type: none"> Découvrez en audio les cheminements d'accès à la Médiathèque José Cabanis : gare, bus et métro. Découvrez en audio la médiathèque José Cabanis - Catalogue audio des acquisitions Audio 2012 du pôle L'Œil et la Lettre - SITOHEQUE - Un fond documentaire accessible pour un choix d'emprunt en autonomie. <p>Remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un parcours fragmenté dans le sens où les informations sur les collections et les accès au bâtiment ne sont pas donnés dans un même bloc. <p>L'enchaînement des informations semble ne pas répondre aux besoins directs du lecteur: on verrait en premier lieu des informations sur les collections, les matériels, les animations puis les informations pratiques.</p> <p>Il semblerait que le public soit d'emblée stigmatisé, non pas du fait des appellations que l'on utilise pour les désigner mais plutôt par le soin que l'on prend à mettre en avant les informations pratiques. Or, les internautes déficients visuels sont comme tous les autres habitués à trouver les « Informations pratiques » à la fin du site web</p>
Clarté des intitulés de rubriques	<ul style="list-style-type: none"> - Intitulés trop longs EX : Un fond documentaire accessible pour un choix d'emprunt en autonomie. - Intitulés stigmatisant EX : Collections adaptées (préférer « accessibles »). La formulation est lourde et redondante. Le logo « oeil barré » ainsi que le <titre 1> de la page suffisent à caractériser un des deux publics cibles: les personnes déficientes visuelles
Clarté des intitulés de titres et sous titres	Mêmes remarques

Destinataire des intitulés	- Personnes déficientes visuelles - Accompagnateurs - Professionnels
CONTENU TEXTUEL	
Volonté politique ?	- Non aucune
Désignation des publics	- L'expression « Déficients visuels » n'est utilisée qu'à trois reprises. C'est cependant la seule appellation retenue. - Il semblerait qu'on ait utilisé la forme impersonnelle et d'autres tournures afin de mettre l'accent sur les ressources, les services et non pas leurs destinataires.
Désignation des espaces	- On utilise uniquement les termes Cabines et Médiathèques. On souhaite mettre accent sur l'ambivalence du pôle l' « Oeil et la lettre ». On est à la fois en présence d'un pôle intégré au reste des collections et disposant d'espaces dédiés à l'utilisation de matériels informatiques adaptés.
Désignation des aménagements du bâtiment	-
Désignation des matériels informatiques	Milestone 312/ RFID/
Désignation des collections	Livres audio / Gros caractères / Livres ordinaires / CD / DVD
Termes spécifiques expliqués	Environ 5. C'est peu comparé au nombre de mots qui devraient être expliqués !
CONTENUS TEXTUELS ET ICONOGRAPHIQUES	
Valeur iconique des images	1- Bannière du site avec la photographie d'un bâtiment moderne. 2- Icône annonçant les supports MP3 3- Image du lecteur Milestrone
Valeur iconique des logos	1- Logo BM Toulouse 2- Logo oeil barré « déficients visuels »
Présence de vidéos ou de mp3	Pas de vidéos. Un vingtaine de MP3 très utiles(mais pas disposés utilement dans la page car ils devraient être réunis sur une seule page): - itinéraires - démarche d'inscription - description synthétique du bâtiment...
Présence de documents PDF	Non (et c'est heureux car le pdf n'est accessible qu'aux utilisateurs chevronnés de Jaws).

2- La salle Louis Braille du réseau des médiathèques du Val d'Europe

Adresse:

http://mediatheques.valeurope-san.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_instance_sommaire_handicap.xml&SYNCMENU=SOMMAIRE_HANDICAP

Critères	Relevé / Remarques
ARCHITECTURE	
Brève description du parcours de l'internaute	<p>Handicaps et accessibilité Equipements Collections Actions culturelles et partenariats La Salle Louis Braille A découvrir Les handicaps Le bi-centenaire de la naissance de Louis Braille</p> <p>Remarques: Le parcours est cohérent. Les informations relatives aux mêmes sujets sont cette fois-ci réunies. Pas de stigmatisation des publics déficients visuels, même si on met l'accent en premier lieu sur les aménagements. Chose très dérangeante, on a tout simplement oublier de mentionner les informations pratiques dans les pages accessibles.</p>
Clarté des intitulés de rubriques	Oui, les intitulés sont tout à fait clairs
Clarté des intitulés de titres et sous titres	Idem
Destinataire des intitulés	Personnes déficientes visuelles uniquement car trop de termes restent inexplicés.
CONTENU TEXTUEL	
Volonté politique ?	Non aucune
Désignation des publics	Déficients visuels / Personnes en situation de handicap/Mal et non voyants
Désignation des espaces	Médiathèque / Espace de travail
Désignation des aménagements du bâtiment	Balise sonore/ Plan multisensoriel/ ascenseurs/Balise sonore/Bandes de guidage podotactiles / Bandes de vigilance/ Etiquettes gravées en braille//
Désignation des matériels informatiques	Logiciel de reconnaissance vocale/ logiciel d'agrandissement de caractères/ claviers grands caractères/ scanner couplé avec logiciels Omnipage et Openbook/ plage de lecture braille/ Imprimante braille/
Désignation des collections	Livres audio/ Gros caractères/ Livres ordinaires/CD / DVD/ Males à thème / Imagiers pour enfants/Documents adaptés/
Termes spécifiques expliqués	Une dizaine de termes sont explicités de façon synthétique entre parenthèses. Procédé efficace et non encombrant pour le lecteur.
CONTENUS TEXTUELS ET ICONOGRAPHIQUES	
Valeur iconique des images	1- Bannière du site avec les photographies défilant

	EQUIPEMENTS 2- auditorium 3-rayonnage/salle de lecture avec balisage au sol SALLE LOUIS BRAILLE 4 Loge 1 5 Loge 2 Remarques: Mise en avant des efforts d'aménagements et des loges de l'espace Louis Braille.
Valeur iconique des logos	1-Logo BM Val Europe 2- Logo oeil barré « déficients visuels » 3- Logo multi handicaps 4- Logos sourds Remarque: Identification discrète et muette des publics au moyen de logos, ce qui évite des intitulés portant la mention « adapté ».
Présence de vidéos ou de mp3	Pas de vidéos. Pas de MP3
Présence de documents PDF	Pas de PDF

3- L'espace Homère de la médiathèque Emile Zola.

Adresse:

<http://mediatheque.montpellier-agglo.com/action-culturelle-/accueil-handicapes/espace-homere-75952.khtml>

Critères	Relevé / Remarques
ARCHITECTURE	
Brève description du parcours de l'internaute	- Présentation espace Homère (création et aménagements) - Du matériel adapté: deux cabines de lecture assistée par ordinateur - Accès - Toilettes - Une des plus riches collections de France - Animations - Partenariats
Clarté des intitulés de rubriques	Oui mais une maladresse évidente. Fautes de goût flagrantes avec les termes « assisté » et « adapté ». Aussi, les titres de sous rubriques sont trop longs.
Clarté des intitulés de titres et sous titres	Idem
Destinataire des intitulés	Personnes déficientes visuelles Accompagnateurs Professionnels (car le langage est quelque peu vulgarisé)
CONTENU TEXTUEL	
Volonté politique ?	- Oui, très politisé. La présentation de l'espace énoncée par la voix précise qu'une intervention du président de la région Georges Frêche a eu lieu. On parle d'un « souffle nouveau »... - En plus, on évoque un partenariat stratégique avec la BPI pour la mise en place d'une bibliothèque numérique.

Désignation des publics	Aveugles et mal voyants./ personne/ lecteur/ Personnes non et malvoyantes/
Désignation des espaces	Médiathèque/ Espace spécialement dédié/Entrée principale/ Intérieur/ Extérieur.../ Cabine/
Désignation des aménagements du bâtiment	
Désignation des matériels informatiques	Logiciels synthèse vocale / Logiciels de transcription braille/Logiciel de reconnaissance de caractères/plage braille... Remarque: Un effort de formulation pour rendre certains termes compréhensibles par des publics non initiés.
Désignation des collections	Textes enregistrés / Gros caractères/ CD/ DVD/ Ouvrages en braille/ Revues en noir/ Remarque: effort de banalisation des types de supports.
Termes spécifiques expliqués	Aucun
CONTENUS TEXTUELS ET ICONOGRAPHIQUES	
Valeur iconique des images	1- Image livre tactile 2- Image loges X 2 3- Image salon de lecture Homère 4- Image bâtiment moderne
Valeur iconique des logos	1- Logo de la médiathèque
Présence de vidéos ou de mp3	Pas de vidéos. Pas de MP3
Présence de documents PDF	PDF Présentation de l'espace Homère Média sonore qui se déclenche à l'ouverture de la page. On ne peut le désamorcer. Ce média consiste en une présentation vocalisée de l'espace Homère (légèrement différente de la présentation disponible sur le site)

Annexe 5 Maquette de la page d'accueil



[\[\\[#Aller au menu principalINPageAccueil »\\]\\(#\\)\]\(Aller au contenu " Aller au pied de la page » » Aller au pied de la page</p></div><div data-bbox="\)](#Aller au menu principalINPageAccueil » " « Aller au menu de la rubrique » » Aller au menu de la rubrique</p></div><div data-bbox=")

ACCUEIL AIDE PRATIQUE HANDICAP SERVICES COLLECTIONS MULTIMEDIA JEUNESSE PROFESSIONNELS PLAN DU SITE

[#Aller au menu de la rubrique Page d'accueil](#)

ACCUEIL [COLLECTIONS](#) [MULTIMEDIA](#) [PROGRAMMATION](#) [INFORMATIONS](#) [PRATIQUES](#) [LIENS](#)

[Retour à l'accueil principal](#) [Accueil](#)

[#SidgnetAccueilContenu](#)

<titre 1>Lire autrement</titre 1>

<Titre 2>Accueil </Titre 2>

<P2> Les pôles Lire Autrement accueillent les personnes aveugles et malvoyantes au sein des médiathèques Marguerite Yourcenar et Marguerite Duras, dans les XV^e et XX^e e arrondissements de Paris. Les deux médiathèques offrent des services spécifiques d'accueil et d'accompagnement.</P2>

<P2> Consulter la page [Informations pratiques](#) pour préparer votre venue.

Guide du lecteur au format DAISY

Guide du lecteur.doc

<P2> Les deux médiathèques présentent des [accessibles](#) sur différents supports : Vous trouverez des livres audio, des livres et des périodiques gros caractères, des livres brailles et tactiles adulte et jeunesse, des livres et périodiques daisy, des DVD en audio description. Pour une lecture optimale des livres audio, vous avez la possibilité d'emprunter des lecteurs Victor Stratus. La médiathèque Marguerite Duras offre un service de portage à domicile.</P2>

<Titre 4> [Retour en haut de la page Lire autrement](#)</Titre 4>

<P2> Dans les espaces [multimédia](#) Lire autrement, vous pourrez utiliser librement une machine à lire ainsi qu'un télé agrandisseur. Vous avez également accès sur demande à un poste informatique adapté équipé de *Vocale Presse* et des logiciels Zoomtext, NVDA et Jaws. Des ateliers [multimédia](#) spécifiques peuvent être proposés à la demande.</P2>

<P2> Les médiathèques proposent de nombreuses [manifestations](#) telles que des heures du conte, des heures musicales, des cafés littéraires, des conférences et des débats. Vous pourrez également assister aux projections en audio description, ainsi qu'à des animations autour de l'i-pad et le livre audio.</P2>

<P2> Pour consulter la programmation complète des médiathèques Marguerite Yourcenar et Marguerite Duras et les animations adaptées aux déficients visuels, vous pouvez vous inscrire à nos [newsletters](#).</P2>

Visitez le [blog Lire autrement](#)

<Titre 4> [Retour en haut de la page Lire autrement](#)</Titre 4>

[#Aller au pied de la pageAccueil](#)

